

Toutes les familles
doivent recevoir le
journal local. C'est
un devoir.

ABONNEMENT \$1.50
PAR ANNEE.

La Cle de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

L'Echo du St-Maurice

JOURNAL HEBDOMADAIRE, PUBLIE LE JEUDI

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

Tarif des Annonces

1ere Insertion, 12c la ligne
2e " " 7c la ligne
mesure égale

Pris speciaux pour annonce
à long terme

Jugement Important

La Justice ne Frappe pas tous les
Gens de la meme façon

Dénouement de l'Affaire Nicol-Noel

On se rappelle le retentissant procès pour libelle diffamatoire qui s'est déroulé il y a quelques mois devant les tribunaux de Sherbrooke.

Le Dr. Noel, un politicien de l'endroit, avait dit pire que pendre l'Honorable M. Nicol, Trésorier de la Province. Il avait accusé ce dernier de presque tous les crimes qu'un homme politique peut commettre, entr'autres d'avoir, en sa qualité de Ministre de la Couronne, profité de sa position pour extorquer aux hôteliers et aux taverniers du district des sommes d'argent pour obtenir leurs permis de vendre de la Commission des Liqueurs.

Le Dr. Noel colportait de maisons en maisons et de villages en villages que pour avoir sa licence il fallait passer par le bureau d'avocat de M. Nicol.

Après des mois et des mois de cette campagne odieuse et sournoise, le Trésorier de la Province décida de mettre une fin à cette campagne de calomnie. Il prit une action en dommages contre le Dr. Noel, laquelle fut plaidée devant le juge Globensky.

Le savant magistrat vient de rendre son jugement.

Le Dr. Noel n'ayant rien prouvé de ses accusations, fut condamné à une amende \$200 et aux frais.

Le libelle commis par le Dr. Noel était ce qu'il y avait de mieux caractérisé. Il était inspiré par la rancune, le dépit, la jalousie. L'acte était odieux au suprême degré puisque rien ne pouvait le justifier.

Et cependant le Dr. Noel s'en tire avec une amende de \$200.

Le juge Globensky a donc compris que les actions en dommages n'ont d'autre but que de rétablir la réputation injustement attaquée; qu'elles n'ont pas pris place dans nos lois pour permettre à des individus "cassés" de se refaire.

C'est bien ainsi que cette loi doit être appliquée.

Mais que doit-on penser d'un magistrat, comme le juge Désy, par exemple, qui profitait de ses pouvoirs pour condamner un pauvre diable à payer environ \$10,000 d'amende à deux de ses amis politiques?

De semblables abus, de pareils jugements ternissent la bonne réputation de la justice et comme aucun pouvoir ne peut corriger de telles injustices, les victimes sont forcées de s'en remettre à la Providence pour les venger.

De pareils dénis de justice ne s'emporte pas en terre, paraît-il.

La grande loi de Compensation, qui a le bras long, elle aussi, sait attendre un jour ou l'autre ceux qui abusent de leur pouvoir pour commettre l'injustice comme ceux qui profitent et jouissent des biens qu'ils n'ont pas gagnés et qu'ils ont extorqué à un de leur concitoyen grâce à la complaisance d'un juge. Toujours ces infamies se paient en ce bas monde.

Et ceux qui s'en sont rendu coupables sont en frais de rendre compte de leurs actes.

Le temps cicatrise bien des blessures. C'est pourquoi nous nous sentons la force aujourd'hui de demander au Très-Haut de leur laisser la vie, pour leurs familles.

M. Nicol n'a pas voulu toucher à l'argent du Dr. Noel. Il a divisé le montant et en fait des cadeaux aux institutions de charité de sa ville.

C'est un beau geste, que n'ont jamais songé à faire ceux qui, grâce au juge Désy ont réussi à sortir du gousset du directeur de l'"Echo du St-Maurice" une dizaine de mille dollars, qu'ils ont employés à payer leurs propres dettes.

L'Industrie du Tourisme

Ce n'est pas une chose à
négliger

Notre ville songe à profiter aussi largement
que possible de cette manne
qui tombe sur notre province

Depuis quelques années, des centaines de mille touristes, affluent dans notre province.

Surtout depuis l'établissement de la Commission des Liqueurs et la proclamation d'un régime ultra-sec aux Etats-Unis, Québec est devenu le pays de cocagne de tous ceux qui, sur le continent américain, aiment à déguster de temps à autre un verre de bon vin ou de bonne bière.

Cette loi a largement contribué à faire connaître notre province à d'autres points de vue. Le pittoresque de notre belle nature, nos lacs poissonneux et nos bois giboyeux n'étaient connus que d'un bien petit nombre d'étrangers.

Aujourd'hui notre réputation est faite dans la grande république. On sait que la province de Québec est le paradis des chasseurs et des pêcheurs, la Mecque de ceux qui aiment de temps à autre à se désaltérer avec autre chose que de l'eau froide.

Notre bonne hospitalité, nos richesses naturelles, nos sites merveilleux, la nature enchantée de nos fleuves, rivières et lacs, sont maintenant connus de tous au pays de l'oncle Sam, et quand l'Américain peut se dérober à ses affaires, c'est vers notre province qu'il se dirige.

Pendant la belle saison, les trains sont bondés de touristes traversant la frontière et nos routes sont sillonnées de milliers d'automobiles. Sur la seule route de Rouses Point, l'an dernier plus de 60,000 automobiles américaines sont entrées dans la province de Québec. C'est dire combien cette émigration, au temps des vacances principalement, est importante et précieuse pour notre province.

Ce sont des millions qui nous arrivent de tous les côtés. Et ceux qui en profitent actuellement et qui en profiteront dans l'avenir, ce sont les villes et campagnes qui l'auront voulu.

Pour attirer ce pactole chez nous il faut prendre les bons moyens, s'y préparer intelligemment, en s'organisant de façon à pouvoir accommoder les visiteurs, leur donner du confort.

La ville de Shawinigan Falls n'est pas plus bête que les autres et elle saura le moment venu profiter de l'aubaine qui s'offre à elle.

Notre ville sait qu'en attirant ici des étrangers de hautes personnalités américaines dans la finance et l'industrie, elle court la chance de décrocher à un moment donné des industries nouvelles, qui viendront s'ajouter à celles que nous avons.

Les étrangers qui nous visiteront comme touristes et en voyage de repos, apprendront à nous connaître, à estimer notre excellente classe ouvrière, la meilleure du monde, et nous avons toutes les chances possibles qu'ils s'intéressent à notre ville et y fonderont, à un moment donné, d'importantes industries.

Ces gens ont le capital et de l'initiative. Nous ne devons rien épargner pour les attirer chez nous, faire leur connaissance et les intéresser au sort de notre ville.

Nos administrateurs ont pensé à cela, et ils sont à murir un plan qui serait de nature s'il est bien exécuté, à amener dans nos parages des milliers d'étrangers chaque année.

Le projet est de s'assurer de vastes terrains au Lac des Piles et d'y fonder une sorte de colonie américaine de vacances qui aurait nécessairement son pied à terre à Shawinigan.

En s'assurant certains terrains qui bordent ce lac magnifique, la ville de Shawinigan y voit un autre intérêt qui réside dans le problème qui doit se résoudre tôt ou tard d'un approvisionnement d'eau pure pour la consommation domestique.

En fondant cette colonie au Lac des Piles, notre ville sans trop de frais pourra aménager cet endroit de façon à pouvoir recevoir un grand nombre d'étrangers.

Les villes qui ont tenté ce système d'un lieu de repos et de délassement à proximité de leurs limites, y ont trouvé la fortune et ont été récompensées au centuple.

Aux Etats-Unis, un grand nombre de villes ont adopté ce système et partout le succès couronne les tentatives.

Pour ne citer qu'un exemple, prenons la ville de Haverhill, dans l'Etat du Massachusetts. Il y a dix ans, ce n'était qu'une humble petite ville industrielle, avec quelques fabriques de chaussures.

La ville acheta il y a quelques années un lac à six milles de là et en fit une place d'été.

Aujourd'hui, c'est le rendez-vous de milliers de touristes. La ville profite de ce surplus de population riche et au point de vue industriel et commercial Haverhill a subi un développement extraordinaire.

Ici au pays, voyez les avantages que la ville d'Ottawa retire de la place d'été bien connue sous le nom de Lac des Chênes à sept milles de la ville et qui regorge de visiteurs, au point que le tramway a dû y construire un réseau de voies doubles.

S'assurer d'abord le terrain nécessaire et dépenser quelques milliers de piastres à l'endroit si pittoresque et si enchanteur connu sous le nom de Lac des Piles, sera pour notre ville le moyen certain d'attirer chez nous des milliers de visiteurs chaque année.

Ce sera de l'argent placé à gros intérêt.

Nous félicitons ceux qui ont eu cette idée. Elle est sûrement excellente et ce sera une des meilleures réclamations qu'on aura jamais faites pour Shawinigan Falls.

Espérons que le projet deviendra bientôt une réalité.

L'Année Scolaire

Nous avons constaté avec tout le public de nos deux villes, les progrès étonnants accomplis dans nos diverses maisons d'enseignement pour garçons et filles.

Les programmes d'études qui s'améliorent et s'augmentent chaque année, ont été particulièrement bien remplis pendant l'année scolaire qui vient de se terminer. Et professeurs et élèves ont bien mérité de se reposer pendant la saison qui s'ouvre et au cours de laquelle chacun pourra faire provision de forces nouvelles pour entreprendre un autre effort qui ajoutera au mérite de nos éducateurs et éducatrices un fleuron nouveau; aux élèves une autre étape vers la carrière qui les attend.

Nous avons raison d'être fiers des succès remportés pendant cette année scolaire et il serait exigent de demander plus à nos enfants et à ceux qui les instruisent.

Grand'Mère a particulièrement le droit d'être fière du travail accompli. Chez les Dames Ursulines, une élève, Mlle Houde, a remporté le championnat pour la rapidité en dactylographie, sur près de 600 concurrentes réparties dans toutes les meilleures institutions de la province.

Honneur à cette jeune fille et à la maison où elle s'est ainsi formée.

L'Ecole du Sacré-Coeur pour les garçons, que le Frère Alphonse aujourd'hui directeur de notre Académie, dirigea avec tant de talent et d'énergie; cette belle institution qui fut confiée au Frère Charles, marche de succès en succès. Cette école fait l'étonnement de tous ceux qui la visitent. C'est le joyau de la province et nulle part ailleurs, aucune autre ne peut lui être comparée.

Ce qui fait cette supériorité, c'est l'enseignement technique que l'on y donne et qui prépare nos garçons d'une façon merveilleuse et pratique à entrer dans les écoles techniques supérieures.

Notre académie devrait posséder une école technique comme celle de Grand'Mère.

Si nos commissaires se sont rendu compte du travail que l'on fait au Collège de Grand'Mère, ils ne devraient pas hésiter un seul instant à mettre l'Académie sur le même pied.

Cela peut coûter cher sans doute, mais il n'y a rien de trop cher pour nos enfants. C'est un héritage que nous leur donnons en les préparant comme il faut pour la grande lutte de la vie.

Choses Politiques

La grève des postiers occupa l'attention du Cabinet, du Parlement et du pays pendant la plus grande partie de la semaine. Il n'était tout d'abord question que de menaces, et de menaces un peu indéfinies de la part des hommes. Le groupe de Toronto décida tout de même de quitter le travail, mercredi soir à cinq heures, malgré les ordres contraires émis d'Ottawa.

Cette confusion, l'indécision un peu générale, le manque d'enthousiasme, le manque de sympathie publique; l'opposition de la députation, du Cabinet et de la presse, toutes ces raisons amenèrent la faillite d'une grève étouffée dans l'œuf.

Il faut dire que les hommes étaient loin d'être unanimes à faire la grève. Si on admettait que certaines classes de fon-

ctionnaires des postes n'étaient pas assez bien payés, on devait admettre que le gouvernement n'avait rien refusé aux hommes et était prêt à leur accorder, plus tard la faculté de soumettre leurs griefs à un bureau spécial du Service Civil chargé d'examiner les plaintes contre les changements apportés aux salaires.

C'est dans cette condition que les hommes refusèrent de reconsidérer leur décision de faire la grève.

Les employés des postes, comme tous les fonctionnaires font serment de bons services à la couronne et à leur pays. Ils ne sauraient être considérés comme les employés d'une institution privée. Ils ont des devoirs envers le pays. Il était douteux que le gouvernement leur reconnaitrait le droit de faire la grève et d'interrompre la distribution des courriers de Sa Majesté. Ce point de vue reçut l'approbation du Parlement et de toute la presse. Il fut admis qu'il fallait faire circuler les courriers de Sa Majesté.

UNE MAUVAISE CAUSE

D'ailleurs, comme nous le disons plus haut, les hommes n'avaient pas de bonnes raisons de faire la grève. Ils se plaignaient de mauvais traitements aux mains de la Commission du Service Civil. Ils en appellèrent de cette décision au Cabinet qui examine toute la question sérieusement et réfuta le plan de modification des salaires à la Commission pour plus de considération. Après mûr examen, la Commission décida que le rapport présenté était ce qu'elle pouvait faire de mieux pour le moment. Nous devons procéder avec un plan d'ensemble pour tous les ministères, déclarèrent les commissaires. Si certaines classes de fonctionnaires ont encore des griefs lorsque nous aurons procédé au rajustement, nous entendrons ces griefs.

Les hommes se laissèrent chauffer la tête. Ils décidèrent de réclamer justice pour eux-mêmes, croyant qu'ils étaient assez bien organisés pour forcer la main du gouvernement. Ils risquaient deux choses. 1) la première c'était d'indisposer le gouvernement et l'opinion publique contre eux; 2) la seconde c'était de perdre complètement leurs positions.

Ce que les hommes sérieux préoyaient ne manqua pas de se produire. Dès que les hommes voulurent faire la grève, l'opinion publique se prononça contre eux. Tous les grands journaux du pays avertirent les hommes qu'ils avaient tort; que leur cas n'était pas comparable à celui d'une compagnie privée et qu'ils avaient des devoirs supérieurs à remplir. Le respect de leur serment d'office et le devoir envers le pays tout entier.

Le gouvernement avertit les hommes avec douceur, mais fermement. L'Hon. James Murdock déclara qu'il était prêt à rendre service aux hommes aussi longtemps qu'ils éviteraient la grève. L'Hon. M. Stewart dit qu'il avait beaucoup de sympathie pour les postiers et le leur témoignage de mille manières. Il s'efforça de les convaincre qu'ils avaient tort de vouloir faire la grève. Il leur montra qu'ils mettaient leur position en jeu. Il leur fit comprendre que l'opinion publique était contre eux. Il fit des offres généreuses de la part du gouvernement. Il accorda de nombreuses extensions de temps aux grévistes pour retourner au travail. On alla même à se demander si le Ministre ne péchait pas par excès de générosité.

Cette attitude ferme, mais en même temps remplie de bonté finit par avoir raison des postiers qui retournèrent au travail, après quelques jours de congé excitant.

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, on peut dire que le gouvernement jouit d'une bonne mesure de confiance pour avoir subi cette crise soutenue par les conservateurs, surtout à Toronto. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire le Télégramme, journal bleu de la Ville Reine, qui excite les postiers contre le gouvernement, mais leur demande tout à la fois de ne pas risquer inutilement leurs positions. Comme coup politique, c'est raté. Le public a confiance au gouvernement.

LIBERALISME A LA HAUSSE

Nous venons de recevoir le rapport des élections provinciales en Colombie Britannique. Le gouvernement libéral est maintenu au pouvoir malgré la perte des quatre sièges de la Ville de Victoria. C'est un beau succès, si l'on considère que le gouvernement devait faire face à deux adversaires organisés comme les conservateurs et le parti provincial supposé être une aile indépendante du vieux groupe tory. C'était une manœuvre habile de diviser les forces libérales et de tenir une bonne partie des électeurs à voter pour un parti nouveau.

Les électeurs ne se laissèrent pas tromper. Ils élurent les libéraux et presque tous les Ministres du Cabinet, à l'exception de M. Farris, à Vancouver et l'Hon. John Oliver à Victoria.

Cette situation permet aux libéraux de compter sur une bonne part des sièges en Colombie, aux prochaines élections générales.

Le libéralisme n'a jamais été très robuste sur la Côte, mais il prend fermement racine, s'il faut en juger par le résultat des dernières élections.

Succès en Musique

Le professeur Max. Bohrer

du Dominion College of Music de Montréal, était récemment à Grand'Mère et faisait subir des examens de musique aux élèves du professeur J. N. Leclerc. Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Marie-Louise Gagnon obtint avec distinction son diplôme pour le cours Associé. Au cours Lauréat, Mlle Rosalia Lemay, des Chutes Shawinigan, a aussi décroché son diplôme avec distinction. Mlles Anna-Marie Colin et Yvonne Lord du cours intermédiaire obtinrent aussi leur diplôme.

Le 4 juin, quatre autres élèves de ce même professeur allèrent à Québec passer leurs examens devant les professeurs Max. Bohrer, Gustave Gagnon, Geo. Cornish, Wilfrid Roy et C. W. Ewink, tous du Dominion College of Music de Québec. Mlle Gracia Blouin, obtint son diplôme pour le cours Associé avec grande distinction, Mlles Thérèse St-Arnaud et Eugénie Michaud, cours Lauréat, chacune un diplôme avec distinction. Mlle Germaine Héon, du cours intermédiaire fut aussi diplômée.

Nos félicitations à ces vaillants élèves ainsi qu'à leur dévoué professeur, M. J. N. Leclerc, organisateur à St-Paul de la Grand-Mère. M. J. N. Leclerc est un ancien élève du professeur Gus-

tave Gagnon, organisateur à la Basilique de Québec.

Règlement

CONCERNANT LA VENTE DES LIQUEURS ALCOOLIQUES,

Adopté par le conseil municipal
du Village de Shawinigan-Est,
le seize juin 1924.

Il est proposé par M. Emile Dupont appuyé par M. George Mercier que le présent règlement No. 7 concernant la vente des liqueurs alcooliques dans cette municipalité soit adopté et accepté tel que lu pour les raisons suivantes: sont pour le règlement, Messieurs les Conseillers Emile Dupont, George Mercier et Albert Gauthier ont voté contre le présent règlement Messieurs les Conseillers Médéric Dessureault et Edmond Lapointe. Son Honneur le Maire Omer Beaulieu déclare alors le règlement adopté.

Attendu que les avis requis par la loi ont été donnés.

Attendu qu'il est dans l'intérêt public de soumettre aux électeurs municipaux de cette municipalité un règlement, afin de savoir s'ils sont en faveur ou contre l'octroi de permis de la Commission des Liqueurs de Québec pour vendre des bières et du vin dans cette municipali-

té conformément à la loi des liqueurs alcooliques, 12 George V, Chap. 31;

A ces causes il est ordonné, réglementé et statué par ce conseil que:

1o.—La municipalité du Village de Shawinigan Est demande à la Commission des Liqueurs de Québec à ce que un ou des permis de vente de bière soient accordés dans cette municipalité par la Commission des Liqueurs de Québec en vertu de la dite loi 12, George V., Chap. 31;

2o.—Que le présent règlement avant d'entrer en vigueur et avoir force de loi et devenir exécutoire devra être soumis aux électeurs de cette municipalité en vertu de la dite loi 12, George V., Chap. 31 à une assemblée spécialement convoquée à cet effet, des électeurs municipaux de la municipalité de Shawinigan Est, le quinze juillet prochain, mil neuf cent vingt-quatre à dix heures de l'avant-midi dans l'école du Boulevard, ou au bureau de votation sera établi pour permettre aux dits électeurs de se présenter pour ou contre le présent règlement, le tout après que les avis auront été donnés conformément à la loi 6, George V., Chap. 13.

3o.—Que pour le présent règlement seulement, l'affichage des avis publics requis pour icelui devra se faire en face de l'école du Boulevard, en face de la maison de M. Onésime Pellerin, en face de l'école d'en bas et en face de la maison de M. Hubert Ayotte.

4o.—Que si le présent règlement est accepté par les électeurs, il deviendra exécutoire et valide dans les délais prescrits par la loi.

Après lecture faite Son Honneur le Maire et le Secrétaire-trésorier ont signé séance tenante.

(signé) Omer Beaulieu, Maire.

" L. N. Ricard, Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie, L. N. Ricard, Secrétaire-Trésorier.

—:—

Avis

Dans l'affaire de

EPHREM BLAIS,

Cultivateur

Charette, Co., St-Maurice

Québec

Cédant autorisé

Avis par les présentes donné que LUNDI, le SEPTIEME jour du mois de JUILLET 1924, à ONZE heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Charette, comté de Saint-Maurice, l'immeuble décrit comme suit:

Une terre située en la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges, dans le troisième rang du canton de Caxton, mesurant quatre arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur; bornée en front par le chemin public, en profondeur, partie par Narcisse Blais, partie par Adolphe Samson, du côté nord par Joseph Matteau, du côté sud, partie à Joseph Rivard, partie à Gabriel Lefebvre, avec une maison et une autre dépendance, connue et désignée comme étant les numéros deux A, deux B et deux C (2A, 2B, et 2C), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Elie-de-Caxton.

Le certificat du bureau d'enregistrement et les titres relatifs à l'immeuble ci-dessus décrit peuvent être examinés au bureau du sionné.

Cette vente, faite d'après le paragraphe B3 de l'article 20 de la Loi de faillite, équivaut à une vente par le sheriff.

Le syndic autorisé, G. E. LADOUCEUR, Bureau: Edifice Beaudet, Shawinigan Falls.

—:—

**ELIXIR TONIQUE
DU DR. MONTIER**

Les meilleurs des toniques

Les hôtels d'Europe et le voyageur Canadien

Une propagande sournoise et tenace, dont il est facile de deviner l'origine, essaie en ce moment, au Canada comme aux Etats-Unis, d'entraîner le mouvement touristique vers la France et vers Paris en particulier. On répand entre autres nouvelles que les hôteliers demandent des prix exorbitants, que les hôtels sont tellement pleins, que les touristes sont obligés de dormir dans les pures et que, pour conjurer cette crise hôtelière, le conseil municipal a demandé au ministre de la guerre de faire construire des baraquements de bois dans les rues.

La stupidité de semblables boniments devrait suffire à les démentir, mais pour donner cependant à ce démenti plus de valeur et de précision Monsieur Jules Hone, des Agences de Voyages Jules Hone, de Montréal, a demandé à M. Michaut, président du syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris, son avis sur la question.

Pour ce qui est des baraquements dans les rues et des parcs transformés en dortoirs en plein air, a répondu M. Michaut, je ne m'y arrête même pas, tellement c'est stupide. Quant aux prix soi-disant exorbitants que nous demanderions à nos visiteurs, rien n'est plus faux non plus. On commet une grave erreur en croyant que les prix dans les hôtels sont basés sur le cours de la livre ou du dollar. Jamais, a déclaré M. Michaut, le change ne nous a servi de base pour l'échelle de nos prix, qui sont établis uniquement d'après nos frais généraux.

Tenant compte de ce principe impératif, la plupart des hôteliers ont certes été obligés d'augmenter leurs prix, mais cette augmentation remonte déjà à novembre dernier. Aussi, faut-il que le touriste se rende bien compte que les hôtels de Paris, comme de toutes les villes de France, ont des impôts énormes à payer et que les taxes municipales qui les grèvent ont sextuplé, tout cela ajouté aux salaires des employés, qui ont doublé depuis l'an dernier, et à la nourriture du personnel, qui a augmenté, dans une forte proportion. Quant aux dépenses d'entretien général elles ont subi une majoration de 30 à 40 pour cent depuis 1923.

Voilà les seules raisons logiques et équitables qui ont

amené l'hôtelier européen, bien malgré lui d'ailleurs, à majorer ses prix, non pas d'une manière exorbitante, mais d'une manière normale et mathématique. Cette majoration remonte d'ailleurs à plusieurs mois et n'a pas été décidée du tout pour "écarter cet été la clientèle américaine."

Quant à la difficulté de s'loger dans les grands hôtels, elle n'est pas spéciale à cette année; elle se reproduit annuellement entre le 15 mai et le 30 juin, époque qui constitue pour l'hôtelier français la "pleine saison". Paris a d'ailleurs pris ses dispositions pour loger tous ses visiteurs. C'est ce qu'une dépêche ministérielle, envoyée à tous les consuls de France à l'étranger, vient de confirmer officiellement. Le service du logement au Comité Olympique a annoncé aussi qu'il avait à sa disposition plus de 20,000 chambres, dont de très belles chambres dans de beaux appartements. Ce Comité est ouvert jour et nuit pour assurer de façon rapide et pratique l'hébergement de tous les visiteurs étrangers.

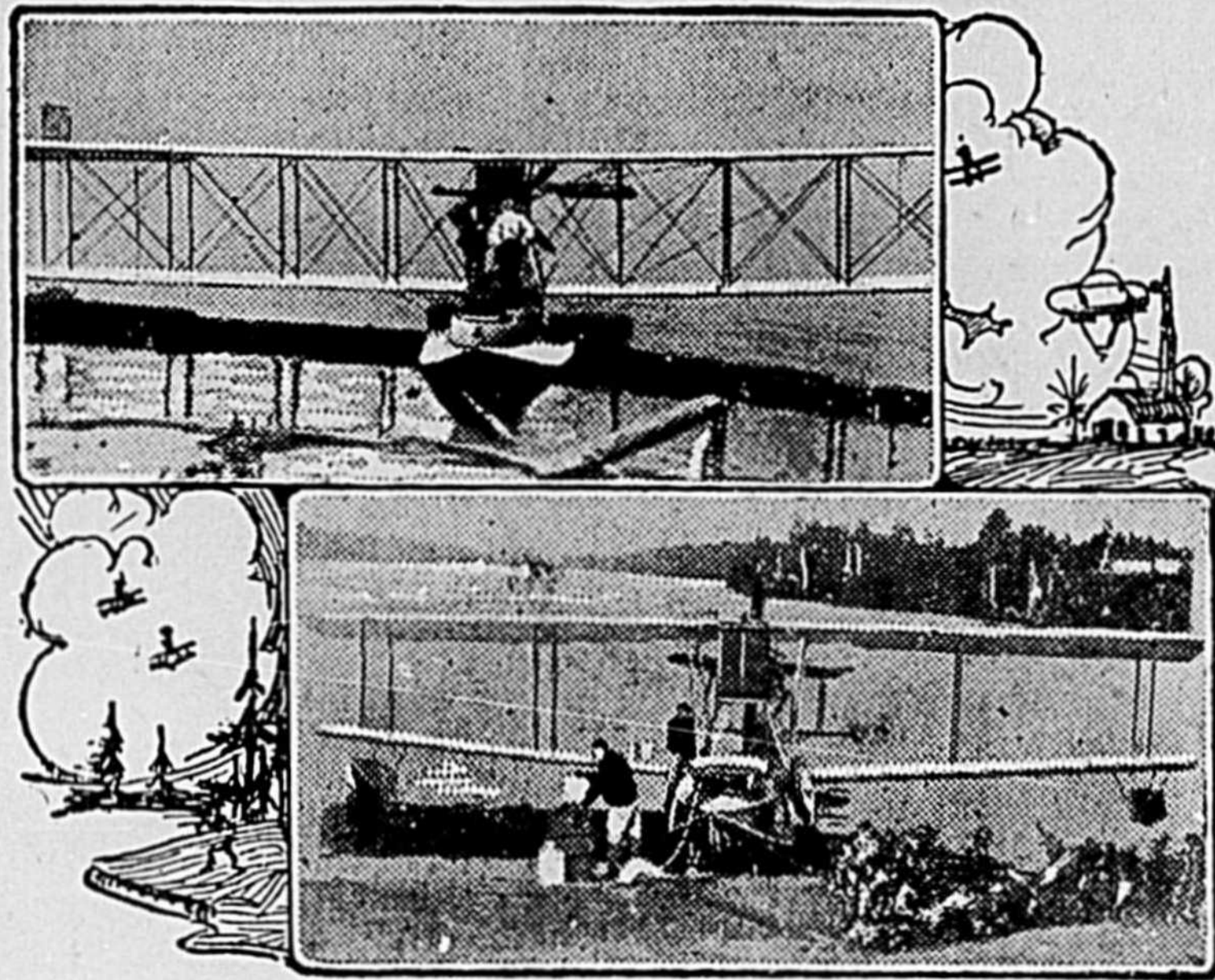
"Aussi, a conclu M. Michaut, dites bien à nos amis du Canada et des Etats-Unis qu'ils peuvent venir en toute confiance à Paris: il n'y seront ni "estompés," ni obligés de coucher à la belle étoile. Ils y seront au contraire cordialement et convenablement accueillis, suivant les vieilles traditions de l'hospitalité française."

Les Agences de Voyages Jules Hone sont d'ailleurs à la disposition entière du voyageur canadien et américain pour lui assurer toutes les réservations à Paris, comme dans toutes les villes de France et d'Europe, et, sur un prix à la portée de toutes les bourses autant que suivant les circonstances et les durées du séjour.

Un calendrier qui devait être dans toutes les familles

Le gouvernement de la province de Québec, par son Service provincial d'hygiène, vient de publier pour les années 1924 et 1925, un calendrier de l'hygiène de plus artistiques. Il convient de féliciter hautement nos gouvernants pour cette heureuse innovation destinée à faire connaître les fléaux qui détruisent notre race, et en particulier les deux principaux qui

A Rouyn par la voie des airs



Depuis plus d'un mois déjà, le service aérien assuré par les avions de la Laurentide Air Service Ltd., entre Angliers, le terminus de l'embranchement des Quinze du Pacifique Canadien, et Rouyn, le centre des nouveaux champs aurifères du nord-ouest de Québec, fonctionne à merveille et transporte avec la rapidité de l'oiseau, les voyageurs, prospecteurs et mineurs attirés par la merveilleuse richesse de ces régions. Inauguré le 26 juin dernier, le service se fait conjointement avec le Pacifique Canadien, dont la voie s'arrête actuellement à Angliers, à une cinquantaine de milles en ligne directe, de Rouyn et lac Fortune. Il permet d'effectuer en moins d'une heure, un trajet, qui, lorsqu'il est fait par les lacs, les rivières et les mauvaises routes qui sillonnent les forêts, exige au moins 36 heures. L'économie de temps et de fatigue est appréciable et le nouveau service rencontre la faveur générale depuis son inauguration.

Un avion de la Laurentide rencontre tous les trains du Pacifique Canadien arrivant à Angliers les lundis, mercredis et vendredis et prend avec lui à chaque voyage, un maximum de quatre passagers, leurs petites pièces de bagages et le courrier à destination des camps miniers de Rouyn et des environs. Le transfert se fait rapidement et peu de temps après leur descente du train, les personnes qui ont pris passage dans l'énorme oiseau mécanique sont emportées à une vitesse vertigineuse au-dessus des montagnes et des cours d'eau qui se dessinent en blanc sur le vert sombre de la forêt vierge. Quelques instants à peine après avoir quitté le sol, le contact s'établit de nouveau et c'est déjà la fin du voyage. En 60 minutes est couvert sans effort ni danger, un trajet qui aurait pris presque deux jours par terre et qui aurait été pénible et fatigant. C'est le triomphe du progrès sur les sauvages éléments de nos régions encore à peine explorées.

sont la mortalité infantile et la tuberculose.

Cette publication arrive à son heure et prouve combien notre gouvernement a à cœur de mettre un frein au gaspillage éhonté de nos énergies nationales.

Ceux qui s'intéressent vivement aux choses d'hygiène ne peuvent s'empêcher d'admirer cette louable initiative. L'image est le meilleur médium pour l'enseignement des saines notions d'hygiène. Chaque feuillet de ce calendrier renferme une leçon pratique et illustre bien l'oeuvre admirable qu'a entreprise le gouvernement. Oeuvre de régénération physique par l'établissement de dispensaires antituberculeux, dont le rôle est de dépister, diriger, surveiller et secourir les tuberculeux pauvres et d'offrir en même temps aux prédisposés les moyens que l'hygiène met à la portée de chacun, par la fondation de Gouttes-de-Lait, où l'on enseigne à la mère l'art de conserver la santé de l'enfant, de garder sains ces êtres, citoyens de demain, appelés peut-être à jouer un rôle important dans la société.

Pour le bon renom et surtout le bien être de notre province, appuyons ces oeuvres, prêtons aux organisateurs un

généreux concours, afin que l'argent dépensé rapporte des fruits abondants. Nous avons la réputation d'être une nation prolifique, pourquoi ne pas poursuivre l'idéal d'ajouter à cette qualité celle de bien conserver nos enfants, notre capital national.

La lutte contre la mortalité infantile et la tuberculose est un rude combat qui demande le concours généreux de toutes les bonnes volontés. Il n'y faut point de défaillances. A l'oeuvre donc. Lisons et relisons les sages conseils qui sont donnés dans ce calendrier et surtout mettons-les en pratique. Ne réservons pas à ce calendrier un sort malheureux. "On brûle les vieux agendas..." Ils flambe avec gaieté. Ne détruisons pas ce nouvel auxiliaire destiné à infuser au sein de nos familles, de notre peuple, une vie nouvelle, et à répandre les principes, les lois d'hygiène, bases de la santé, du bonheur.

Dr J. F. Paquin,
Directeur du Service sanitaire municipal de Grand'Mère

Magasin à Louer

47b 4e Rue Shawinigan Falls

S'adresser à

J. R. DUGAL,
Shawinigan Falls.

Cold Storage à Louer

Un Cold Storage bien aménagé, trois chambres. A bonnes conditions.

S'adresser à,

H. LAMPRON,
Grand'Mère

1fs. 12 juin

Lisez Tous
L'Echo du St-Maurice



Employez le pour toute recette qui demande du lait

Quand du lait pur et frais est essentiel

Gratuit - Livre de Recettes. Ecrivez à la Borden Co. Limited, Montreal

LE PORTER CHAMPLAIN

Est incontentablement le meilleur sur le marché, sans aucune restriction

Comme reconstituant il est insurpassable.

Distributeur au commerce
VICTOR LEVASSEUR

Shawinigan Falls.



Beau Logement a Louer

Un beau logement, Rue Angus pres du marché, à bonnes conditions. S'adressez à

FLAVÈN HAMEL,
Grand'Mère.

2fs. 19-26

Avis

Dans l'affaire de
EPHREM BLAIS,
Cultivateur
Charette, Co., St-Maurice
Québec

Cédant autorisé

Avis par les présentes donné que LUNDI, le SEPTIEME jour du mois de JUILLET 1924, à ONZE heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Charette, comté de Saint-Maurice, l'immeuble décrit comme suit :

Une terre située en la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges, dans le troisième rang du canton de Caxton, mesurant quatre arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur; bornée en front par le chemin public, en profondeur, partie par Narcisse Blais, partie par Adolphe Samson, du côté nord par Joseph Matteau, du côté sud, partie à Joseph Rivard, partie à Gabriel Lefebvre, avec une maison et une autre dépendance, connue et désignée comme étant les numéros deux A, deux B et deux C (2A, 2B, et 2C), aux plan et livre le renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Elie-de-Caxton.

Le certificat du bureau d'enregistrement et les titres relatifs à l'immeuble ci-dessus désigné. Cette vente, faite d'après le paragraphe B3 de l'article 20 de la Loi de faillite, équivaut à une vente par le shérif.

Le syndic autorisé,
G. E. LADOUCEUR
Bureau: Edifice Beaudet,
Shawinigan Falls.



Elle satisfait vos amis et vous-même. Aucune bière n'est aussi riche ni aussi crémeuse que la BOSWELL

La Première Brasserie au Canada - fondée par Talon en 1666

BIERES ET PORTER
BOSWELL

Riche, Rouge, Ferme

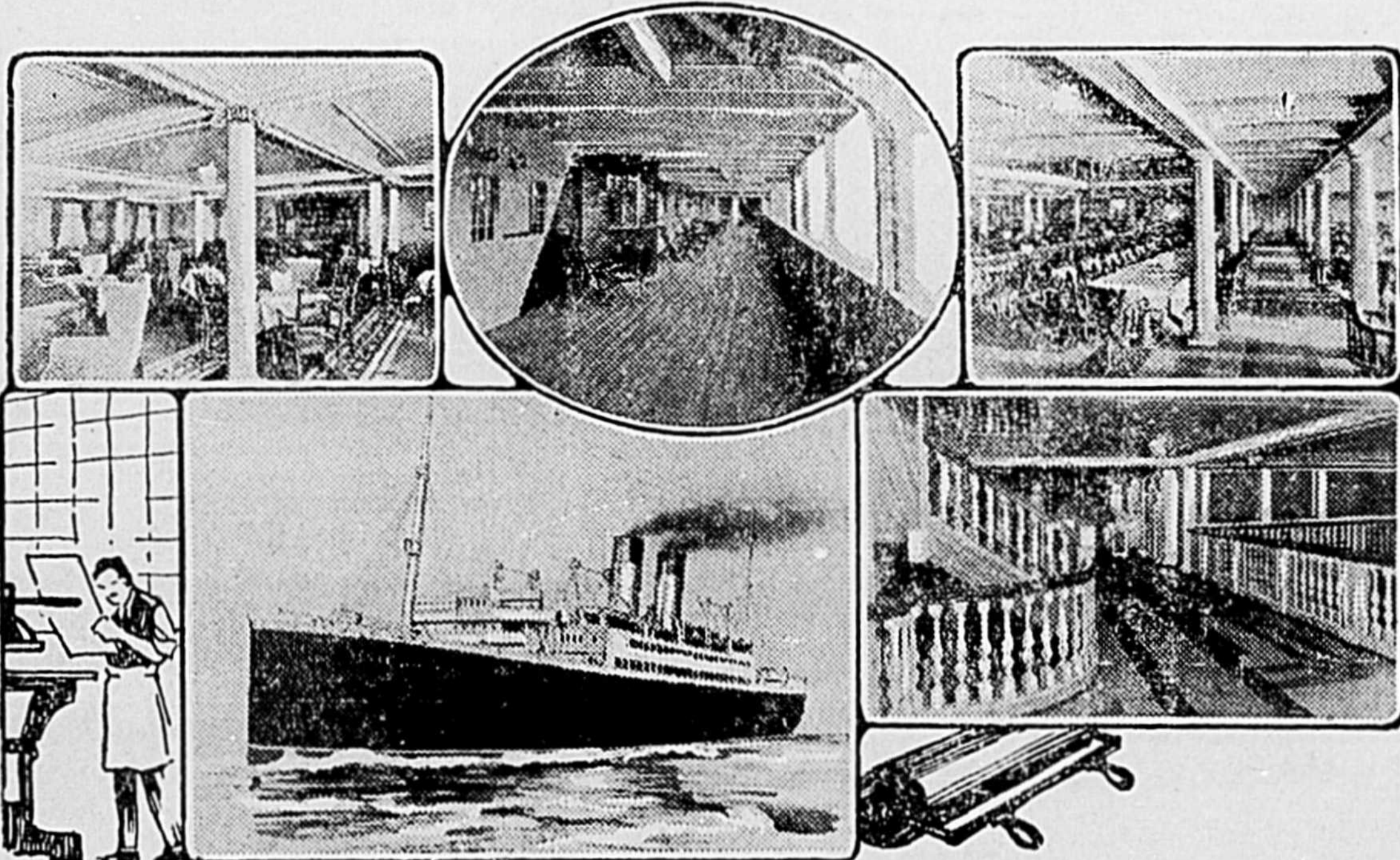
Saumon
SOCKEYE
"VICTORIA"

Un des Fameux Produits "VICTORIA" SAUMON

Le certificat du bureau d'enregistrement et les titres relatifs à l'immeuble ci-dessus désigné. Cette vente, faite d'après le paragraphe B3 de l'article 20 de la Loi de faillite, équivaut à une vente par le shérif.

Le syndic autorisé,
G. E. LADOUCEUR
Bureau: Edifice Beaudet,
Shawinigan Falls.

Les éditeurs des hebdomadaires en voyage



Vues intérieures et extérieures du "S.S. Melita" du Pacifique Canadien, à bord duquel sont partis les éditeurs des journaux hebdomadaires canadiens.

Après la convention annuelle des éditeurs de journaux hebdomadaires du Canada qui eut lieu à Toronto les 5, 6 et 7 juin, un groupe imposant d'éditeurs de toutes les provinces du Dominion s'embarquèrent à Montréal le 11 juin, à bord du "Melita" du Pacifique Canadien, pour un voyage de quelques semaines en Europe. Ils firent la traversée sous la direction de M.M. Lorne Eddy, directeur du "Journal" de Walkerton et E. Roy Sangles, gérant de l'association des hebdomadaires.

Débarqués à Anvers le 21, les visiteurs canadiens se rendirent d'abord à Bruxelles, où ils furent reçus en audience par le roi Albert, le 24 suivant. Une réception spéciale fut donnée en leur honneur par le bourgmestre de la capitale de Belgique, M. Adolphe Max, qui se distingua durant la guerre par son héroïque résistance aux armées allemandes qui occupaient la Belgique. Ils furent ensuite invités à visiter le ministère des affaires étrangères, comme hôtes du gouvernement belge. La délégation se dirigea après vers Paris, visitant en route les champs de bataille des Flandres, où durant près de quatre ans, les troupes canadiennes défendirent vaillamment le drapeau britannique. Vimy, Arras, Cambrai, Souchez, Ypres, Cambrin et autres villes furent traversées dans le cours de l'étape. De grands préparatifs avaient été faits à Paris

pour recevoir la mission journalistique canadienne. Durant les trois jours qu'ils passeront dans la capitale de la France, les éditeurs visiteront les principaux points d'intérêt et furent les hôtes de journalistes parisiens ainsi que de la Bienvenue Française dont le maréchal Foch est le président.

Du 29 juin au 10 juillet, les visiteurs canadiens doivent rester à Londres, où ils seront les hôtes de l'Empire Press Union. Le programme de réception comporte une audience à Buckingham Palace par le roi et la reine, le 1er juillet, fête nationale du Dominion; une réception à la Chambre des Communes; une visite à Henley, le jour des régates; une visite à l'Exposition de l'Empire Britannique à Wembley, etc.

Quittant Londres le 10 juillet, ils se dirigeront vers le nord, s'arrêtant en cours de route dans les grandes villes d'Angleterre, ainsi que dans les endroits les plus intéressants tant au point de vue historique que pittoresque. Ils s'embarqueront à Glasgow le 25 juillet, à bord du "Montaurier" du Pacifique Canadien, pour rentrer au Canada, s'arrêtant le lendemain à Belfast, pour être les hôtes de Sir Robert Baird, directeur du "Belfast Telegraph". Les voyageurs sont attendus à Québec le 4 août.

Gin Canadien
Melchers
CROIX-D'OR

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

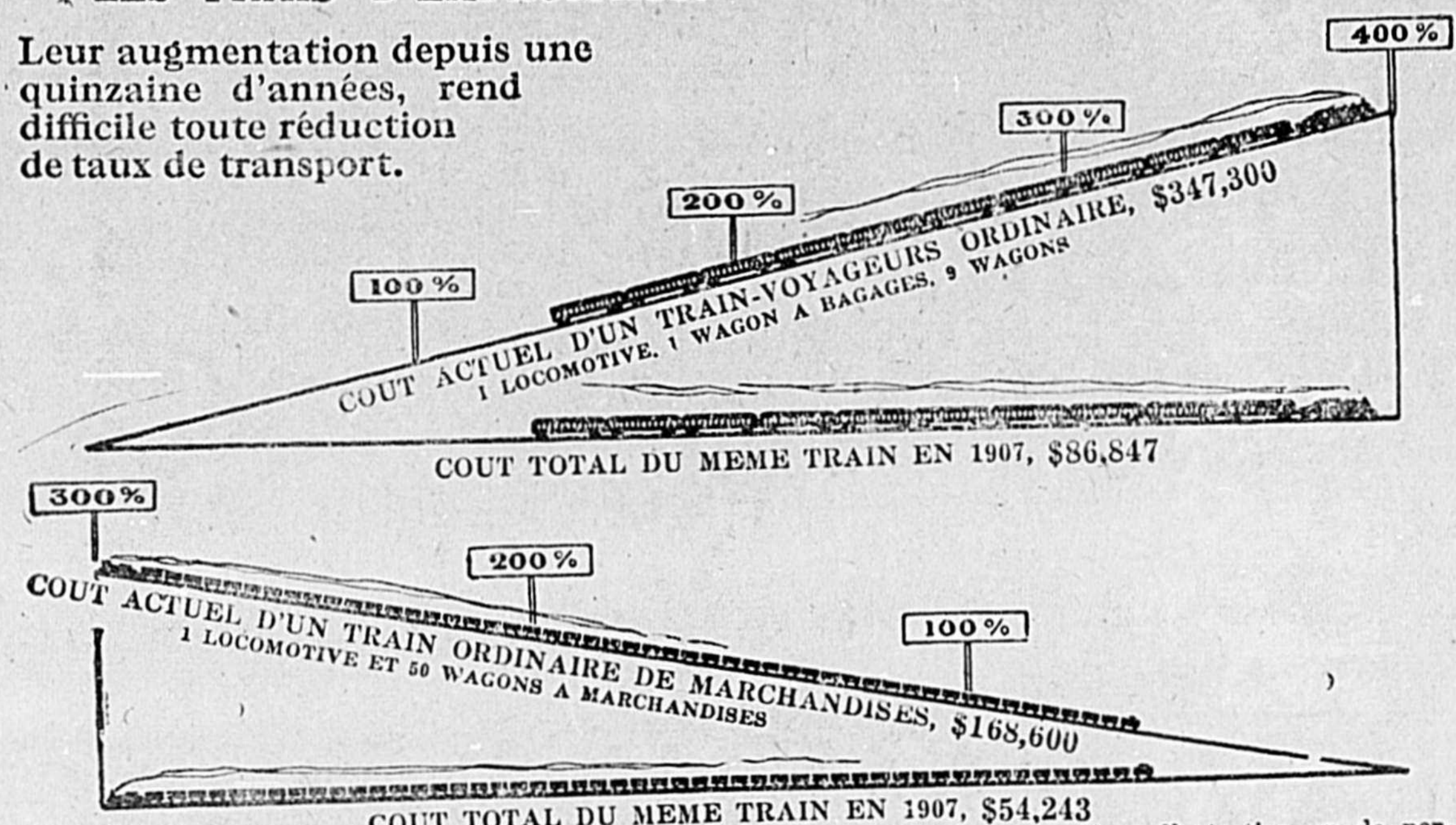
TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros	42 onces	Prix \$3.80
Moyens	26 "	" 2.55
Petits	10 "	" 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

LES FRAIS D'EXPLOITATION DE NOS CHEMINS DE FER

Leur augmentation depuis une quinzaine d'années, rend difficile toute réduction de taux de transport.



Il est devenu d'importance primordiale pour la population canadienne de connaître et d'apprécier dans toute son ampleur le rôle de premier plan que les chemins de fer ont de plus en plus appelé à jouer dans un pays comme le nôtre, riche en ressources de toutes sortes, mais ne possédant qu'une population relativement restreinte pour ses vastes proportions. Le chemin de fer est donc pour nous, peut-être encore plus que pour tout autre pays, une nécessité nationale, mais une nécessité coûteuse justement en raison des dimensions du Canada et du nombre réduit de ses habitants. Avant que ce nombre ne soit considérablement augmenté par une immigration intensive, il ne semble pas qu'il soit possible à cause des conditions difficiles créées par les années troublées de la guerre, d'en venir à de substantielles réductions dans les taux de transport, sans nuire par le fait même à l'efficacité des divers services des grandes lignes canadiennes. Ceux qui demandent à grands cris pareilles réductions, ou même qui s'attendent à voir les taux d'il y a dix ans remis en vigueur, oublient d'observer la situation sous un de ses angles les plus importants, c'est-à-dire sous celui des augmentations phénoménales observées depuis quelques années dans le domaine de l'exploitation ferroviaire. Ces augmentations constituent aujourd'hui pour nos chemins de fer une pente plutôt raide, qu'ils doivent remonter avant de pouvoir payer leurs frais d'exploitation. Ceci s'applique surtout à la construction du matériel de chemin de fer, dont le coût dans la plupart des cas a doublé, quand il n'a pas triplé.

Les diagrammes qui accompagnent cet article et les quelques chiffres suivants ont été préparés afin d'illustrer ces avances d'une façon claire et nette. Il est toutefois important de signaler qu'ils ne touchent qu'à la construction et ne représentent pas les frais

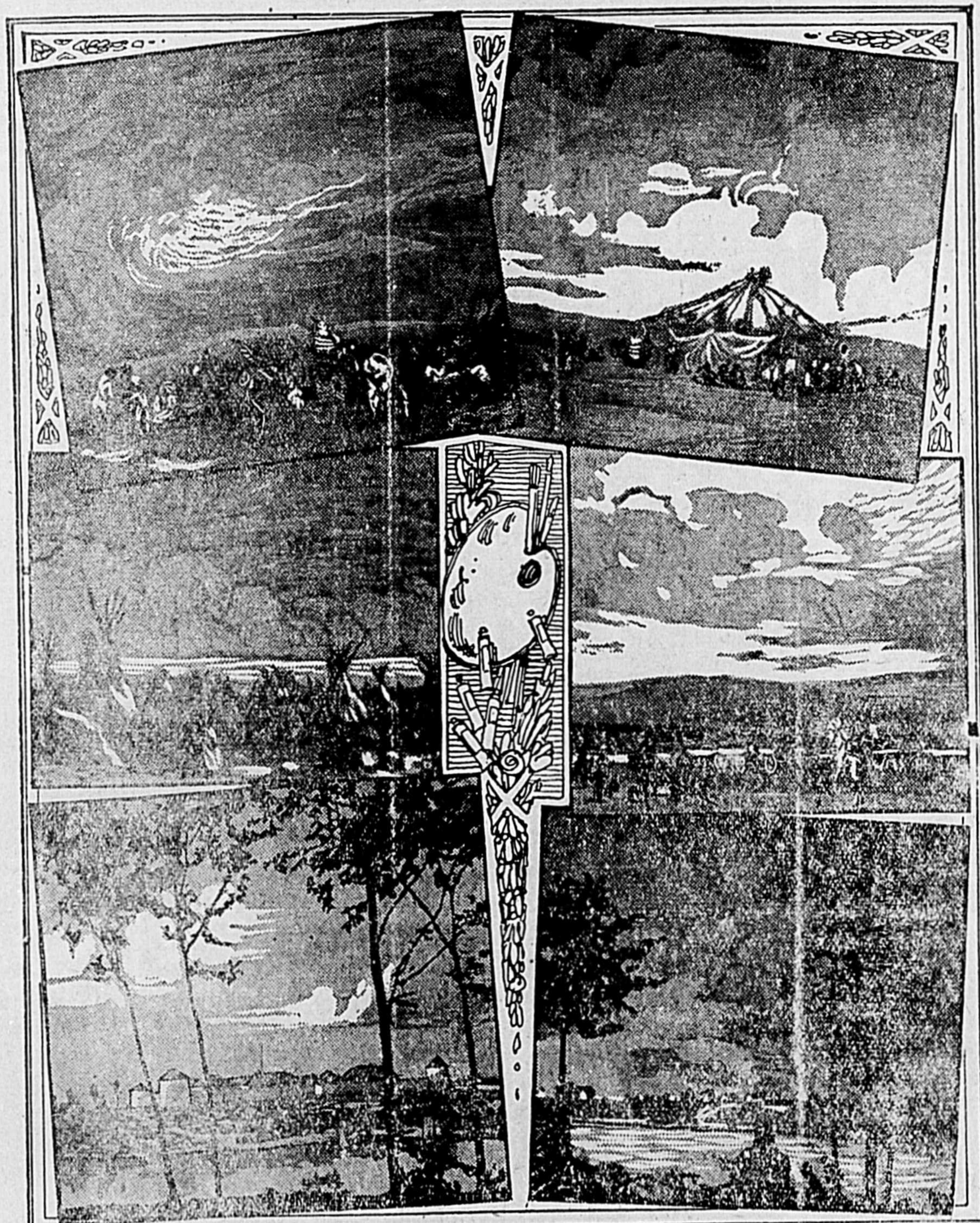
1907									
Dormants	3,000	à \$ 0.40	\$1,200	3,000 créosotés	à \$ 2.00	\$6,000			
Rails, 80 lbs.	125 tonnes	à 28.00	3,500	100 lbs.	9.5 "	à 55.00	8,800		
Barres pour courbes	6.9 "	à 50.00	345	" "	1.2 "	à 90.00	102		
Boulons	0.9 "	à 60.00	54	" "	6.0 "	à 135.00	825		
Fiches	4.0 "	à 50.00	200	" "	6.0 "	à 90.00	540		
Plaques pour dormants	6,000 "	à 0.14	840	" "	6,000 "	à .40	2,400		
Ancre pour rails.				" "	1,600 "	à .25	400		
Ballast	3,000 verges	à .40	1,200	" "	3,000 vgs.	à 2.00	6,000		
Main-d'œuvre			600	main-d'œuvre			1,500		
Total			\$7,183	Total			\$26,657		
Augmentation, 271%.									

Augmentation, 271%.

ABONNEZ-VOUS

L'ECHO DU ST-MAURICE

Décoration artistique d'un grand hôtel



Le "Royal Alexandra", le plus bel hôtel de Winnipeg, possède une magnifique collection de peintures murales représentant divers incidents dans la vie des tribus indiennes qui habitaient autrefois les prairies de l'Ouest Canadien, ainsi que des scènes qui rappellent les premiers établissements des Blancs dans cette partie de notre pays. Ces toiles, exécutées par Frederick Chandler, un artiste canadien de renom, sont justement considérées par les connaisseurs comme d'une grande valeur artistique. Elles ornent les murs de la rotonde et de la salle à manger du "Royal Alexandra" et font l'admiration des voyageurs qui fréquentent ce grand hôtel du Pacifique

Canadien. Celles qui sont reproduites dans notre groupe d'illustrations représentent, de gauche à droite, en commençant en haut : des guerriers Pieds-Noirs exécutant la danse du Soleil, une cérémonie sacrée de cette tribu; le "wigwam" de la danse du Soleil; un camp d'Indiens dans la plaine; un chef Pied-Noir appelant ses guerriers pour la danse du Soleil; le fort Garry, poste qui joua un rôle important lors des premiers développements du Manitoba; le fort Douglas, érigé par les colons de Lord Selkirk en 1812, sur les bords de la rivière Rouge, près du site actuel de l'hôtel "Royal Alexandra".

Valeur des aliments usuels

Pourquoi mangeons-nous ? Nous mangeons pour réparer l'usure de nos tissus et pour fournir le combustible nécessaire au bon fonctionnement de notre organisme.

Quels sont donc les aliments nécessaires à cette fin ? Ce sont ceux qui contiennent, dans des proportions variées, des matières azotées, des matières grasses, des matières hydrocarbonnées, des substances minérales et de l'eau.

Quelle est donc la valeur alimentaire, le rôle de chacun de ces éléments ?

Les matières azotées, appelées aussi albuminoïdes, autres qu'elles peuvent fournir un peu de chaleur, jouent surtout le rôle de constructeurs et de réparateurs dans nos tissus. Elles se trouvent dans le blanc d'oeuf, le sang, les muscles, le lait, les fèves, les pois, etc. Ce sont des aliments qui conviendront bien à la période de croissance et d'adolescence.

Les matières grasses, sont les meilleurs pourvoyeurs de la chaleur, et peuvent former un aliment d'épargne. Ce sont donc des aliments importants pendant la saison froide, tandis que, pendant la saison chaude, leur abus peut être préjudiciable à la santé. Elles sont fournies par le lait, l'huile des végétaux, et surtout la chair des animaux.

Les matières hydrocarbonnées, dont le type est l'amidon, sont contenues dans les pois, les fèves, les lentilles, le blé, l'avoine, l'orge, le sarrasin, le maïs, l'apomme de terre, les sucres, le lait, etc. Elles fournissent l'aliment du muscle, et sont, par conséquent, l'aliment des travailleurs.

Les substances minérales ne doivent pas non plus être négligées. Les sels de chaux servent à bâtir la charpente osseuse et nerveuse, pour n'en citer que quelques-unes. Le lait, le jaune d'oeuf, les légumes, le poisson les renferment en grande quantité. Ces substances seront donc des mets de choix pour l'enfant et l'adolescent.

L'eau est aussi nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme. Elle dilue les aliments aide à leur digestion ; elle favorise les échanges au sein des cellules et entraîne les déchets au dehors de l'organisme. Le lait, le poisson, la viande, les légumes en renferment un fort pourcentage.

En quelle proportion ces diverses matières doivent-elles être ingérées pour répondre aux divers besoins de notre organisme ? Tout dépend de l'âge et du genre de travail des individus. Le lait qui est considéré comme un aliment complet, et comme l'aliment exclusif de l'enfant, serait une pauvre nourriture pour l'ouvrier qui travaillerait au dehors, en plein air, pendant les mois rigoureux de l'hiver.

Une alimentation insuffisante, d'une part, expose à l'amaigrissement, ralentit tous les organes, leur donne moins de résistance aux maladies et prédispose à la tuberculose. Une alimentation trop riche, par exemple, en matières albuminoïdes, encombre l'organisme d'acide urique, et, par le fait même, expose aux maladies arthritiques qui sont le rhumatisme, la goutte, l'obésité, les névralgies, etc.

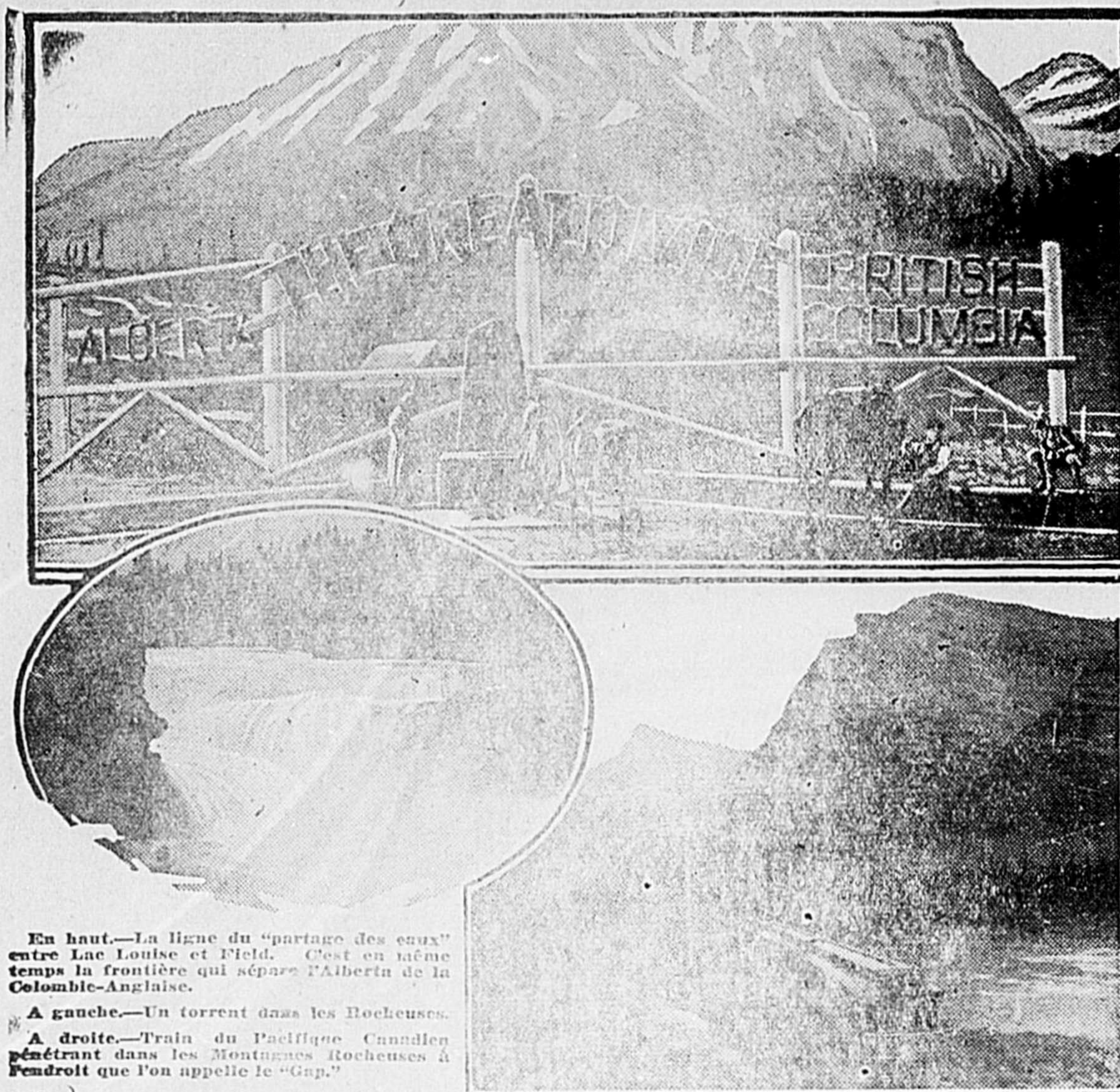
Une alimentation trop grasse entraîne l'obésité, la dyspepsie, surcharge de graisse les organes.

Nous devons ajouter que l'abus des autres matières offre moins d'inconvénients.

De ces quelques lignes, une conclusion s'impose, c'est que les aliments n'ayant pas tous la même valeur, le menu devra être en rapport avec l'âge et le genre de travail des individus.

J. Leon Houde.
Inspecteur-régional.

Merveilles de la Suisse Canadienne



En haut.—La ligne du "partage des eaux" entre l'Ontario et l'Alberta. C'est en même temps la frontière qui sépare l'Alberta de la Colombie-Anglaise.
A gauche.—Un torrent dans les Rocheuses.
A droite.—Train du Pacifique Canadien pénétrant dans les Montagnes Rocheuses à l'endroit que l'on appelle le "Gap."

Les Rocheuses ! Ces mots remettent devant les yeux de celui qui a eu la bonne fortune de faire un voyage à travers le Canada, jusqu'à la côte de l'Océan Pacifique, le plus beau et le plus grand spectacle de la Nature, qu'il lui ait été donné de contempler; ils évoquent dans son esprit la vision de quelque chose d'incommensurable, de majestueux et de terrible tout à la fois; ils font déborder à son regard, le panorama le plus grandiose qu'un cerveau humain puisse concevoir; ils rappellent les furieux bouleversements de la croûte terrestre aux époques préhistoriques et les effroyables convulsions de notre planète, lorsque commença sa période de refroidissement. Jamais le poète ni le peintre, si puissants génies qu'ils soient, ne parviendront à reproduire fidèlement le grand défilé de spectacles que ces montagnes offrent aux yeux étonnés et ravis. S'il faut en croire les voyageurs qui ont visité les Alpes, les Rocheuses dépassent en magnificence et en immensité, la fameuse chaîne qui a attiré tant de touristes en Europe. Le grand Matterhorn, alpiniste célèbre, le reconnaît bien puisqu'il a dit que sans exagération, cinquante Suisses pourraient être jetés dans les Rocheuses.

Qu'il parait petit, le train qui roule sur la voie qui traverse les Rocheuses ! Pourtant, au prix de quelles difficultés et de quels efforts inouïs est-on parvenu à faire pénétrer le ruban d'acier jusqu'aux confins de ces montagnes qui barrent la route de l'Océan Pacifique. On ne peut s'empêcher d'admirer le génie de l'homme qui a réussi à dompter ces monstres qui ne voulaient pas laisser passer, en même temps que la persévérance des pionniers du premier transcontinental canadien, dans cette entreprise que l'opinion publique, en face des obstacles apparemment insurmontables, vouait alors à la ruine.

Le chemin de fer suit les vallées et les gorges, contourne les goulfres, et s'il trouve sur sa route un peu de montagne, il le perce d'un tunnel de mille ou de dix mille pieds; au besoin il creusera dans la roc jusqu'à cinq milles et demi pour éviter un détour inutile et dangereux. L'obstacle est-il infranchissable, qu'il saute par-dessus au moyen d'un pont ou d'un viaduc. Les avalanches menacent-elles de bloquer la voie, que des abris soutenus de plusieurs milles de longueur, sont construits pour la protéger. Jamais on n'eût pu concevoir la réussite de ce projet de franchir ce défilé naturel avec une voie ferrée. Et pourtant, depuis trente-cinq ans, tous les jours et plusieurs fois par jour, des trains s'en vont à toute vapeur à travers cette région, jetant comme un défi aux monts superbes et terribles dans leur immobilité.

Devant la grandeur de certains pics, plus imposants encore que les autres, le voyageur est parfois porté à se

demandeur quel âge peuvent avoir ces montagnes. Leur âge ! On s'arrête troublé par cette simple question. Notre cerveau se sent incapable de découvrir depuis combien de temps ces montagnes, confondant les siècles avec les secondes, montent ainsi la garde aux confins du grand Ouest canadien, qu'elles séparent des rives du Pacifique. Ces monts imperturbables ont vu défilé les jours, les ans, les siècles et les âges, et toujours ils dressent leurs sommets immobiles. Elles ont assisté à tous les grands événements et vu se dérouler toutes les péripéties de l'histoire universelle. Elles ont été témoins de toutes les scènes qui ont eu la terre pour théâtre et elles ne veulent rien dire. Leur silence est éternel comme elles !

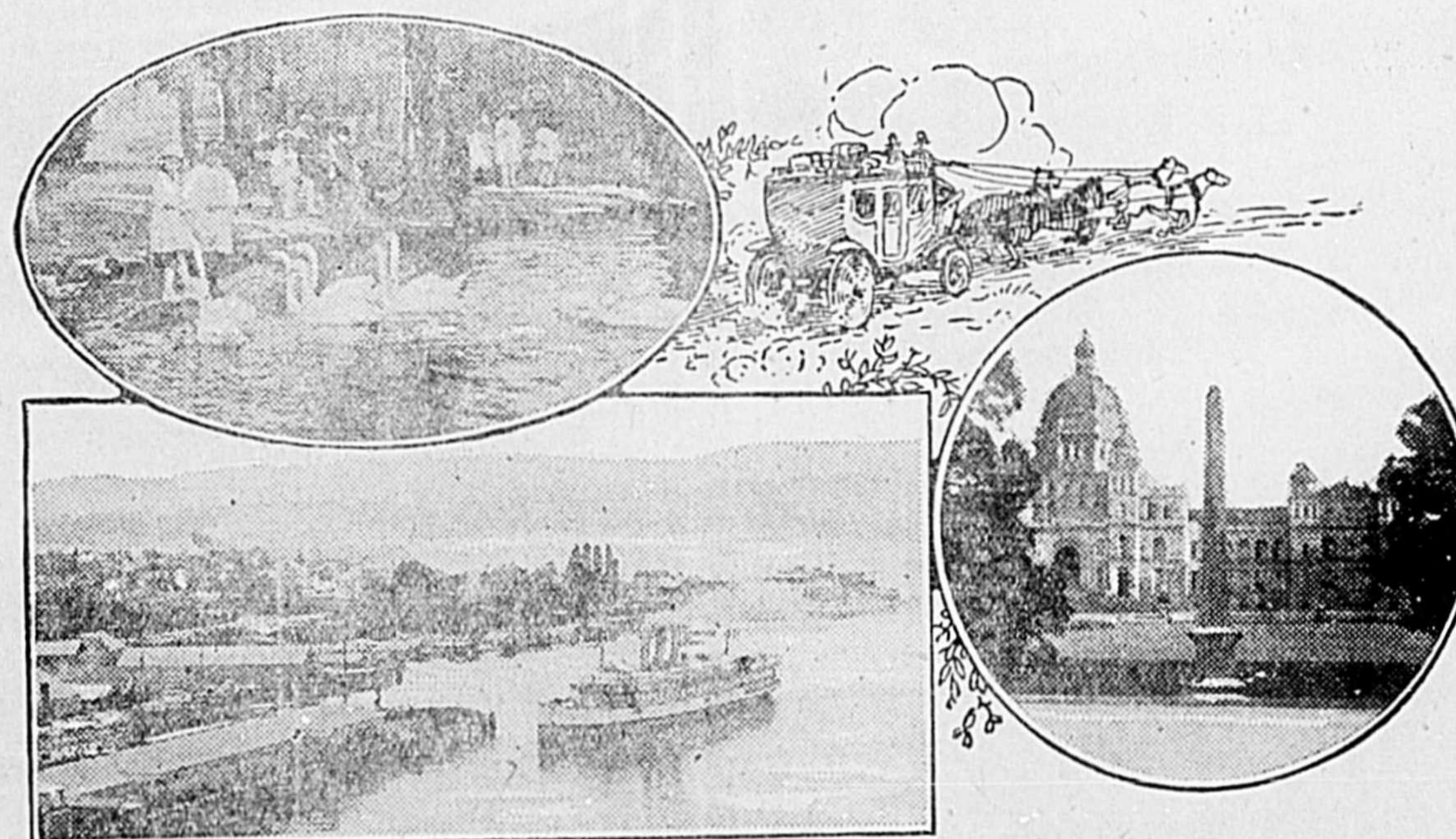
Les Montagnes Rocheuses ne sont cependant pas remarquables qu'au point de vue pittoresque et naturel; elles renferment encore des richesses incalculables, dont la plus grande partie n'a pas été exploitée. Les ressources minières et forestières entassées dans l'immense territoire qu'elles couvrent, constituent un actif important pour la prospérité du pays tout entier. D'après la Commission Géologique d'Ottawa, les Rocheuses renferment pas moins de 75 billions de tonnes de charbon, dont 14 milliards seulement ont été utilisés jusqu'à présent. On trouve dans les forêts de la Colombie-Anglaise, des arbres d'une grande valeur pour la construction, tandis que les pouvoirs hydrauliques nombreux n'attendent que le moment d'être contrôlés pour développer une grande énergie électrique. Et que dire des richesses représentées par les animaux à fourrures et les pêcheries ?

C'est pour les touristes cependant, que les Rocheuses ont le plus d'attrait: leurs splendides panoramas sont un régal de chaque instant, dont il est impossible de se rassasier; les aménagements les plus variés offrent aux visiteurs, dans des décors magnifiques, l'alpinisme, le golf, la pêche, la chasse, l'équitation, le canotage et les baigns sont à la portée de tous, au sein des plus grandioses paysages du monde; l'atmosphère y est d'une incomparable pureté, et le ciel d'un bleu d'azur, fait un fond admirable sur lequel se détachent les pics et les glaciers. Grâce aux hôtels qui ont été érigés par la Compagnie du Pacifique Canadien, dans les plus belles villages des Rocheuses, à Banff, Lac Louise, Glacier, Strathcona, etc., les touristes sont assurés de pouvoir trouver dans la région, tout le confort qu'il est possible de leur procurer dans les grandes villes. Quelle façon plus agréable et plus instructive de passer ses vacances, que d'entreprendre un voyage dans cette région merveilleuse de l'Ouest Canadien ? Ne connaît-il pas vraiment apprécier son pays ? Le Canadien qui n'a pas traversé les Rocheuses.

LISEZ TOUS
L'Echo du St-Maurice

La ville jardin du Pacifique

Telle est Victoria, la capitale de la Colombie-Anglaise, renommée pour sa beauté architecturale, son climat et ses fleurs.



Vues de Victoria: Un coin du Parc Beacon Hill. Le port et les édifices du parlement provincial.

Victoria, que l'on a appelée "la reine de la côte du Pacifique", est, grâce à son site pittoresque, à son climat et à l'harmonie qui règne dans ses constructions, l'un des plus jolis endroits que l'on puisse visiter au Canada et l'un de ceux où l'on se plaît vraiment à séjourner longtemps. Située à l'extrémité sud-est de l'île Vancouver, elle est la capitale de la Colombie-Anglaise et l'une des plus anciennes villes de cette province. Presque complètement entourée d'eau, Victoria est bâtie au milieu d'un paysage d'une rare beauté, et la vue, lorsqu'on s'en approche par eau, est saisissante de majestueuse grandeur.

On voit d'abord au-delà des limites de la ville, toute une série de collines boisées, qui sont comme les dernières ondulations causées par les secousses qui formèrent autrefois les monts Cascades aperçus à l'arrière plan. De l'autre côté des détroits Georgiens, les cimes des monts Olympiques se dessinent distinctement dans l'azur par les temps clairs, tandis que dans le lointain, se dresse à 11,000 pieds d'altitude, le sommet enneigé du mont Baker, la sentinelle de la côte.

Victoria est renommée pour son climat, qui n'est excessif en aucun temps de l'année: les hivers y sont en effet très doux et les étés tempérés. C'est en mai et en juin cependant, que la Nature y est le plus prodigue de ses dons et que Victoria se montre dans ses plus beaux atours. C'est à cette période de l'année que ses jardins se couvrent de fleurs multicolores et que les roses étalent par millions, leurs pétales parfumés.

Lorsque l'on se rend dans la capitale de la Colombie-Anglaise par un des navires du Pacifique Canadien, on doit d'abord naviguer à travers une multitude d'îles rocheuses ou boisées, les unes parsemées de résidences d'été et de jolis chalets et les autres absolument dépourvues d'habitations. Pendant plusieurs heures on avance ainsi dans un véritable labyrinthe lacustre, on traverse d'étroits passages où il faut toute l'habileté du capitaine pour diriger le navire, jusqu'à ce qu'enfin on arrive en vue de Victoria et qu'on entre ensuite dans son superbe port, dominé d'un fond, côté par les magnifiques édifices du parlement provincial et de l'autre par le bureau de poste, tandis qu'au fond, dans un décor grandiose de pelouses, de jardins et de lierre, se dresse l'hôtel Empress, véritable palais dont la splendeur rehausse encore l'éclat de la ville reine.

Victoria possède pour les touristes une foule d'attractions dont les moindres ne sont pas ses deux parcs, Beacon Hill et Gorge, que personne n'omettrait de visiter avant de quitter la ville. D'excellentes routes d'auto rayonnent encore dans diverses directions et conduisent à plusieurs points d'intérêt dans les environs.

Téléphone, Main 158

Cessions, Compromis
Enquêtes,
Liquidations

Wilfrid Damphousse

Syndic de Faillite

426 Edifice "Power" Building

CRAIG & URBAIN,

MONTREAL

La Bière par Excellence

"LA FRONTENAC"

Est reconnue comme étant la seule
Bière Naturelle vendue dans
la province

Elle ne contient aucun ingrédient qui puisse être
dommageable à la Santé.

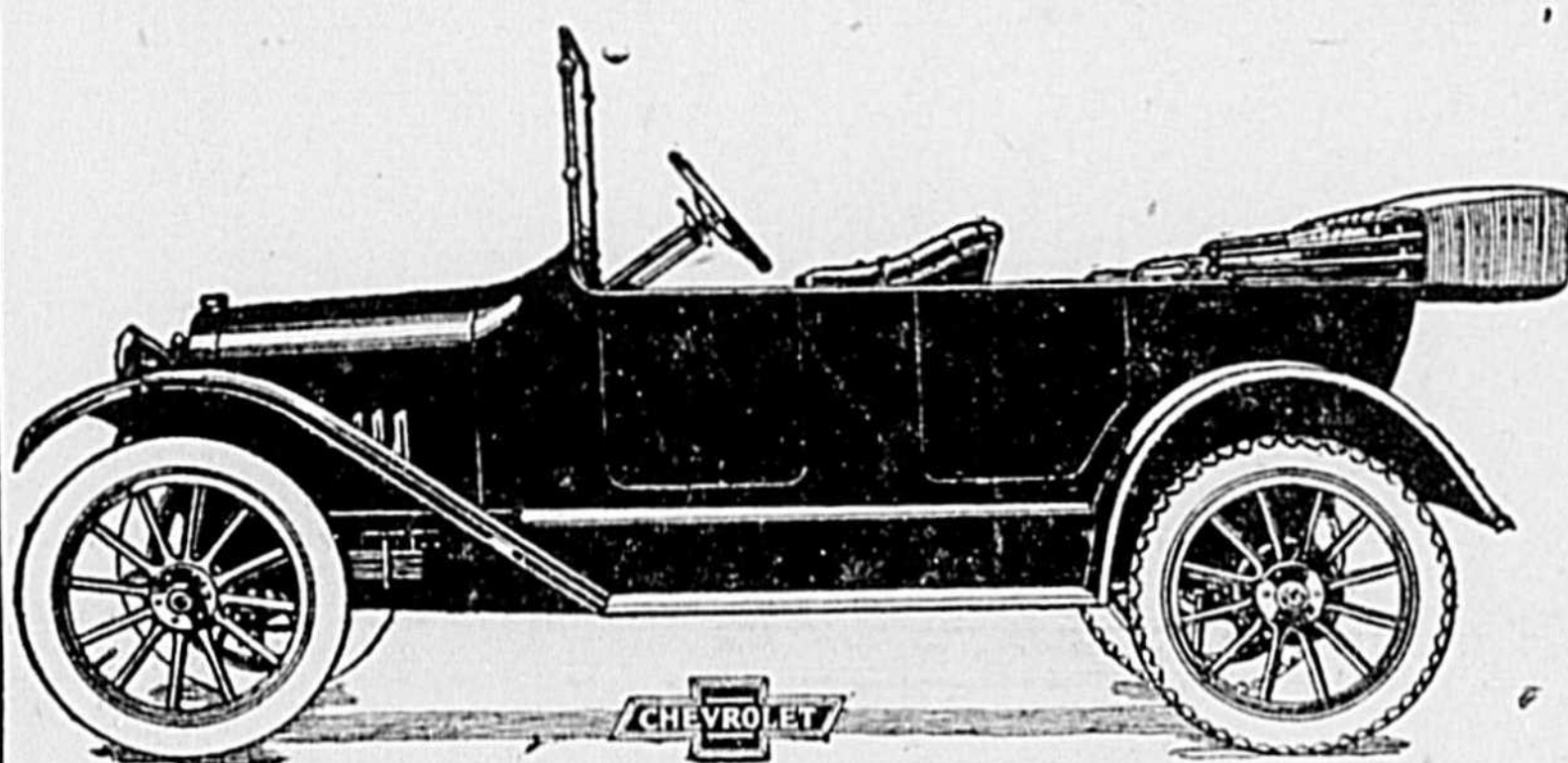
C'est la bière idéale en toute saison de l'année. Elle
est nourrissante et rafraîchissante.

BIERE SPECIALE "BLUE LABEL"

Nos liqueurs douces sont les meilleurs
sur le marché. Notre Cidre de Pommes
Alcoolique n'a pas son pareil. ESSAYEZ-LE!

PAYABLE SUR LIVRAISON

Victor Levasseur, 76, 1ère Rue
TEL. 178



NOUVEAU GARAGE

Ouvert par
LUCIEN LEMARIER

Mécanicien expert dans la réparation
de n'importe quel char

Ce garage est situé sur la rue de La Roche,
(En face de l'Hotel Carignan, Grand'Mère),

Une Visite est Sollicitée
PRIX MODÉRÉS

Aux Hommes d'Affaires DU DISTRICT

Vos affaires sont-elles embarrassées par suite de la
crise, au point que vous ne trouverez point d'issues ?

Dans ce cas pourquoi ne pas consulter un homme
de chez vous qui puisse vous donner une direc-
tion sûre et capable de vous aider ?

Je suis à votre entière disposition.

G. E. LADOUCEUR, Notaire,
SYNDIC AUTORISÉ.

(Absolument Confidentiel)

Heures de Bureau
9 a. m. à 5 p. m.
Soir 7 à 8 hrs.

DR J. T. HOULE
CHIRURGIEN-DENTISTE

Coin 5e et Tamarac, SHAWINIGAN FALLS

Bureau occupé autrefois par le Dr Dubord

PETITES ANNONCES

PACIFIQUE CANADIEN

Départ des trains de Shawinigan Falls
pour Montréal et Québec

8.45 a. m. (a) 10.15 a. m. (b)
2.25 p. m. (a), 4.55 p. m. (b),
5.30 p. m. (a) et 10.00 p. m. (c).

Départ des trains de Montréal, Gare Windsor

9.20 a. m. (c), 8.15 a. m. (a),
4.00 p. m. (a), 6.35 p. m. (b),
8.15 p. m. (c), et 10.15 p. m. (c),
pour Ottawa.

9.15 a. m. et 10.00 p. m. (c), pour
Toronto, Detroit et Chicago.

10.30 p. m. (d), pour Toronto (Yon-
ge St-Station) et Hamilton.

9.35 a. m. (b)
9.05 a. m. et 8.00 p. m. (c), pour
Manchester, Nashua, Worcester,
Woonsocket, Providence, Lowell,
et Boston.

10.15 p. m. (c), pour Winnipeg,
Vancouver, Seattle et autres en-
droits sur la Côte du Pacifique.

8.15 p. m. (c) pour Sault Ste. Ma-
rie, Duluth et St-Paul.

8.15 p. m. et 10.15 p. m. (c), pour
North Bay et Cobalt.

Veuillez vous adresser à l'Agent
de la Station pour plus amples ren-
seignements, soit à Shawinigan
Falls ou Grand'Mère.

Renvois : [a] Dimanche excepté.
[b] seulement
[c] Tous les jours
[d] Samedi excepté.

Propriété à Vendre

Une maison en bois, deux étages
6 pièces par étage, à Almaville.

Pour renseignements, s'adresser à,
JOSEPH BARRARD
Almaville



Agent Demandé

On demande un bon agent
Bons salaire garanti. Homme
marié, de préférence.

The Prudential Life
HENRI BEAUMIER,
4e rue Shawinigan Falls
30 juin j. n. o.

J. H. RENE de COTRET

C. P. A.
Syndic autorisé
Comptable public-Auditeur
Liquidateur et administrateur de
successions

Compétence et diligence appor-
tées dans le règlement de compro-
mis entre débiteurs et créanciers,
collections de comptes.
Audition, expertise, élaboration
de systèmes de comptabilité, orga-
nisation de compagnies à fonda so-
cial.

BUREAU:
103 Notre-Dame - Trois-Rivières
Tél. 1522 Boîte Postale 515

De Lasalle
BIJOUTIER JEWELLER
SHAWINIGAN FALLS.
QUE.

Avez-vous besoin de

PORTES et CHASSIS

Si oui, adressez-vous à la meilleure manufacture de la Région

BARIL & FRERE
MARCHANDS DE BOIS

SPECIALITES: PORTES, CADRAGES, MOU-
LURES, TOURNAGES, COLONNES
EN PIN ROUGE DE LA COLOMBIE

1 et 3, Avenue de la Station, Shawinigan Falls

Attention spéciale accordée aux commandes par malle.



Voitures

Pour Mariages, Baptêmes
et Enterrements

Ayant fait l'acquisition de mon ancien poste ven-
du à M. Lavigne, je suis à la disposition de mes an-
ciens clients.

Je sollicite le patronage de tous et je garantis la
plus entière satisfaction.

Voitures confortables à tous les trains

JOS. BOUVETTE,
112, 4e rue, Shawinigan Falls.
TEL 75

J.E. LADOUCEUR, N.P.

Syndic Autorisé

En vertu de la Loi des Faillites

Un soin particulier sera apporté
au règlement de toute faillite
ou composition.

Bureau: Bloc GIGARE & BOURASSA
Coin Tamarac et 5e Rue, Shawinigan Falls

Abonnez-vous à L'Echo du St-Maurice

Représentant Local

Une maison financière de Mon-
tréal demande un représentant-
vendeur, qualifié pour une posi-
tion permanente. S'adresser par
lettre au Président, Chambre
36-37, 232 rue St. Jacques, Mon-
tréal.

Terre à Bois à Vendre

Une terre à bois, située à St-Louis
de Mont-Carmel, mesurant 3 ar-
pents par 30, garantie pour 3000
cordes de bois francs de 15 pcs.
Pour plus de renseignements,
s'adresser à,

J. N. BERGERON,
49BTamarac,
Shawinigan Falls
j. n. o. 8 juil

Table de Pool à Vendre

Une table de pool en excellen-
te condition, à vendre pour cause
de déménagement. Bonnes condi-
tions. S'adresser à

W. A. GOULET, Barbier,
Rue Ste Catherine
Grand'Mère.
22 fev j. n. o.

LE DOCTEUR PRESCRIT

LE PHARMACIEN RECOMMANDE
L'Elixir Tonique du Dr. Montier
parce qu'il en connaît la
composition et les effets.



Ce médicament le recommande:
"L'Elixir Tonique du Dr. Montier est
le remède le plus efficace que j'aie ja-
mais connu. La Faiblesse, la Pau-
vreté du Sang, la Débilité Générale, et
la Neurasthénie. Je l'ai expérimenté
sur moi-même et je l'ai prescrit à des
centaines de malades avec des résultats
immédiats." DOCTEUR J. M. AUMONT

Perdu

Un collier en perle a été perdu
hier, à Grand'Mère sur les rues St-
Maurice, St-Jacques ou Ste Cathé-
rine.

Prière à la personne qui l'aurait
retrouvé de le remettre à Melle
Lamy, au bureau du Téléphone
Bell.

A VENDRE

"Magnifique propriété du villa-
ge d'Amos, comprenant deux
magasins et trois logements et
donnant un revenu annuel de
\$3,000.00. Ecrivez pour détails,
"Adressez-vous à
CANADIAN FOREST CORPORATION
85 St-Pierre, Québec. Tel. 328

Propriété à Vendre

Trois logements et une boutique,
attenant à la main, le tout chauffé
à l'eau chaude, à vendre pour cau-
se de départ.
Pour plus amples renseignements
S'adresser à
LACHANCE,
3 rue Badaud Trois-Rivières

CARZES D'AFFAIRES

AVOCATS

A. R. PAQUETTE, C. R.
Avocat
Rue Commerciale,
Shawinigan Falls.

EDGAR BOURNIVAL
AVOCAT
Edifice Banque d'Hochelaga,
5e Rue Tel. 152
Shawinigan Falls.

ARTHUR LAFEBVRE
Avocat
RECORDER VILLE GRAND'MERE
Bell Tel. } Bureau 7
Résidence 14

Rue Chamberlain, Grand'Mère.
Téléphone Bell 930 Casier Postal 510
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Biqué C. R. Georges Gouin B. A.

BUREAU, BIQUE & GOUIN
Avocats
Power Building, Les Trois-Rivières

B. P. 654 Téléphone Bell 165
L'Honorable J. A. Tessier, C. R.
F. X. Lacoursière C. R. B. A. L. L.

TESSIER & LACOURSIERE
AVOCATS & PROCUREURS
Trois-Rivières, 19 rue Alexandre.

Alfred Nadeau, B. A. L. L.

J. A. NADEAU
AVOCAT
Rue Saint Joseph, La Tuque.

AUGUSTE LEMIEUX, C. R.
(Ci-Devant du Barreau de Montréal)
AVOCAT
(Pour Ontario et Québec)
Agent en Procédure de la Cour Suprême
de la Cour de l'Échiquier et de la
Commission des Chemins de
Fer, Affaires Parlementaires,
Départementales, Etc., Etc.
NOTAIRE PUBLIC.
Edifice de la Banque Nationale,
18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont.

"THE HOME"
Compagnie d'Assurance
de New-York.
Actifs 39,136,336.96
Capital payé 6,000,000.00
Surplus aux porteurs
de polices 20,127,631.51
J. F. MENARD, Agent.
173 Rue Commerciale. Tel 186
Shawinigan Falls.

JOSEPH DOYON

Encanteur Licencié
pour le District des Trois-Rivières
Toutes les personnes qui désirent
tous services comme encanteur ou
titre de renseignements me trou-
veront toujours à leur disposition.
3 rue Champlain, TROIS-RIVIERES

J. R. I. LAFRENIERE

HORLOGER ET BIJOUTIER
Assortiment complet de Lunette
Verres coupés, Souvenir, Bagues,
Montre Waltham, et Elgin, etc.
Agent pour la Montre "Régina"
SPECIALITE: Joints de Mariage
Watch Inspector for C. N. Ry.
56 Rue Tamarac, Shawinigan Falls

BROUSSEAU & GROLEAU

Comptables Licenciés, Syndics Autorisés
Comptabilité de toutes sortes.
Organisation de Compagnies ou
autre. Audition Municipales, Fail-
lites ou Liquidation.
111 Rue St-Joseph, QUEBEC.

TERRAIN A VENDRE

AsVendre un terrain de 50 x 105
piés Terrain Frigon, à vendre à
bonne condition.
S'adresser à,
WILFRID LACHANCE,
62, Rue de la Station,
Shawinigan Falls

MEDECINS

Dr GEORGES E. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne à l'Hotel-Dieu et à la
Maternité de Montréal.
En haut de la Pharmacie Du-
mont, St-Marc, Shawinigan Falls

Le Dr W. Lacroix

Tient maintenant son bureau au
No 124, 2e Rue, en face du Pres-
bytère, bloc Lavergne, St-Marc de
Shawinigan.

Tel 31

Docteur Marc Trudel

Médecin-Chirurgien
Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine
de Montréal

Spécialité: Femmes et Enfants
41 4e rue, Shawinigan Falls

72 Des Forges Tel. 1425

Dr. ROCH HEBERT

Spécialiste
Maladies des yeux, des oreilles, du
nez et de la gorge.

Le Dr Hébert sera au bureau du
Dr Chandonnet, 107 4e rue, Sha-
winigan Falls, tous les samedis.

Dr J. A. BELAND
MEDECIN-VETERINAIRE

Tel. bureau 265 Bureau 36, 5e rue
Résidence 438 Rés. 170, 4e rue
SHAWINIGAN FALLS.

DENTISTES

Dr J. R. HEBERT
Chirurgien-Dentiste

Heures de Bureau:
9 a. m. à 5 p. m.

SOIR
7 à 8 heures

Bureau fermé, les Mardis, Jeu-
dis et Samedis soir.
71, Avenue de la Station,
Shawinigan Falls

Dr. A. V. THERRIEN
Chirurgien-Dentiste

Tél. 426 Heures de Bureau
5 A.M. 7 à 8 P.M.
601Tamarac, Shawinigan Falls

NOTAIRES

L. O. BARIBRAULT, B.A., L.L.L.
NOTAIRE

No. 362, 5e Rue, Tel. 228
Shawinigan Falls.

I. N. RICARD
NOTAIRE
Edifice Hill:

104A, St-Marc
Spécialités: Prêts sur Hypothé-
ques et successions,
Tel. 378

IJ. P. LALONDE
Notaire
Greffier de la Cour de Circuit

Argent à prêter sur
première Hypothèque
Bureau: Edifice Banque Nationale
Grand'Mère.

G. E. LADOUCEUR
NOTAIRE

Assurance, Vie, Feu, Accidents
Maladie, Auto.

Bureau: Coin Tamarac et 5eme
Shawinigan Falls.
Tel. 261, Rés. 326
Tel 273.

Mortalité infantile

L'aide des Curés

En parlant des anonymes, comme facteur de haute mortalité chez les enfants, nous avons dit qu'il fallait que la femme soit instruite des devoirs de son état et des soins qu'elle doit pratiquer, pour conduire au succès l'oeuvre de la maternité. Nous avons dit aussi que Messieurs les Curés doivent instruire les femmes sur le devoir de conscience de la mère envers l'enfant qui doit naître. Ils peuvent faire plus, et ils le permettront bien de leur rapport ici deux faits, qui prouvent combien peut être puissante et efficace leur aide dans la lutte contre la maladie infantile.

Dans une paroisse du district de Québec, le curé, nouveau titulaire, remarque un nombre extraordinaire d'abortements et de prématurés. Mettant ce fait sur le compte de l'ignorance des mères, il veut les instruire. Après avoir longuement étudié son sujet, il réunit ses "Dames de Ste-Anne," et leur dit leurs devoirs. Le résultat ne se fit pas attendre, et les anonymes furent choses rares dans les années subséquentes.

Dans une autre paroisse, le curé s'alarme à bon droit de la haute mortalité chez les enfants. Au prône du dimanche, il se résout à dénoncer le fléau; il invite ses paroissiens à s'instruire en lisant des feuillets sur l'hygiène propre à la femme-mère et sur les soins à apporter dans l'alimentation du bébé. La campagne de puériculture entreprise par le curé vit baisser le taux de la mortalité de 11.25% en deux ans.

Et combien d'autres cas ne pourrions-nous pas citer, pour montrer les excellents résultats obtenus par des prêtres dévoués? Le curé fait autorité dans sa paroisse. Quand il parle, il est écouté, et quand il veut instruire, ses

enseignements sont bien reçus. Enfin la littérature distribuée par le curé de la paroisse a beaucoup plus de valeur. En un mot, l'aide de Messieurs les Curés est très utile dans la campagne contre la mortalité infantile entreprise dans toute la province. Que le chef religieux de la paroisse doive apporter son concours dans cette lutte pour la sauvegarde de nos forces de demain, nous n'avons pas à leur démontrer, nous savons que tous les Curés en sont convaincus.

C'est par la coopération et le dévouement actif de chacun des membres du corps dirigeant, que le travail d'éducation et d'instruction populaires, qui est si bien commencé, aura réellement des résultats efficaces.

Dr. Chs-Henri Dumais.

Ministère de la Voirie

SOUMISSIONS

Routes Joliette-St-Jacques Rawdon L'Assomption

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant le mot: "Soumission", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à une heure de l'après-midi (heure avancée), vendredi le dix huit (18) juillet 1924, pour la construction en gravelage de la route Joliette-St-Jacques dans la municipalité du Sacré-Coeur-de-Jésus-de-Crabtree Mills, longueur 19,307 pieds et de la route Rawdon-L'Assomption dans la municipalité de la paroisse de Saint-Patrice-de-Rawdon, longueur 10,163 pieds.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

QUEBEC, 26 juin 1924

J. L. BOULANGER,
Sous-ministre

**ELIXIR TONIQUE
DU DR MONTIER**

Les meilleurs des toniques

PAINKILLER
PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.

Ouvrture Prochaine

D'un nouveau département de coupons et ventes d'occasion

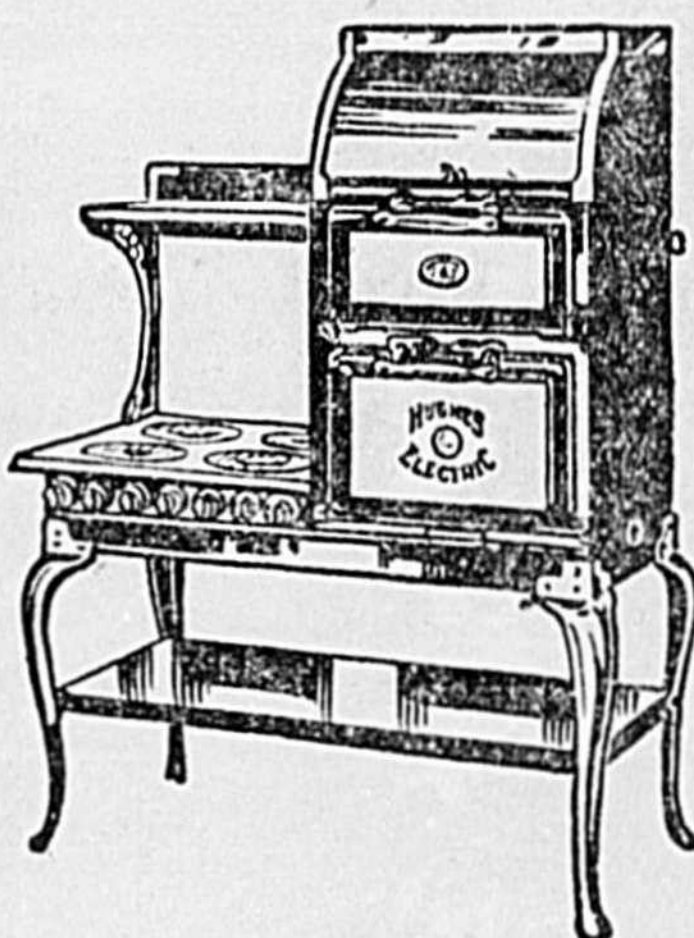
Chez Mme. H. A. BEAUDET

Magasin Départemental

54 Rue Tamarac

Abonnez-vous à "l'Echo du St-Maurice"

Un travail pénible, ou un véritable plaisir?



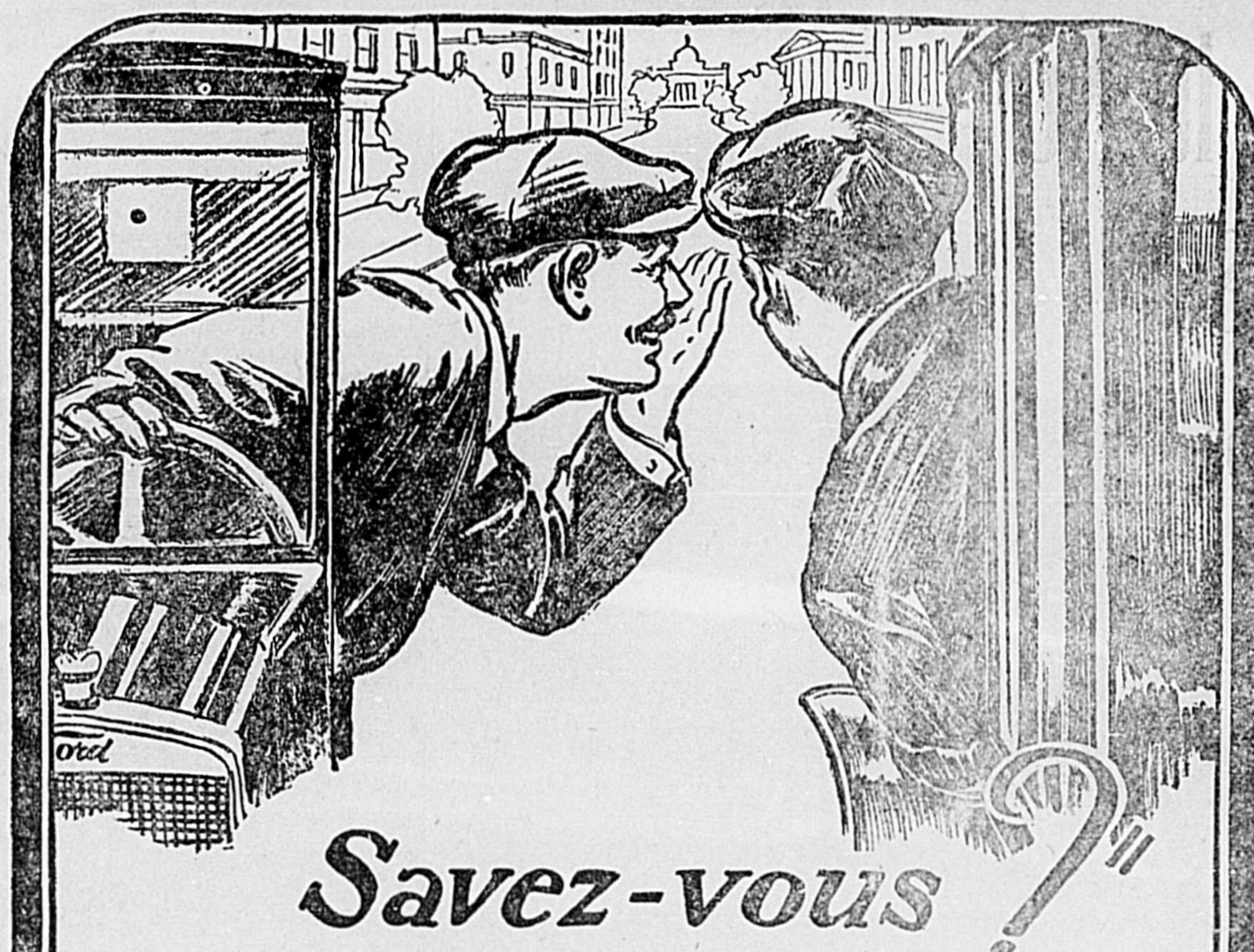
Les journées de chaleur étouffante sont arrivées. Allez-vous continuer de faire votre cuisine sur un poêle au charbon ou au bois qui dégage une chaleur qui rend la vie insupportable dans votre cuisine, ou bien allez-vous économiser votre temps, votre argent et principalement votre santé en faisant votre cuisine à l'ELECTRICITE.

Nous avons le modèle de poêle électrique qui vous convient.

PRIX \$24.00 et plus

Notre nouveau système de paiements mensuels est à votre disposition.

RENDEZ LA VIE AGREABLE
"FAITES LE A L'ELECTRICITE"
ELECTRIC SERVICE CORPORATION



Savez-vous?

Shh... Voici une bonne nouvelle—je m'en voudrais de vous la laisser ignorer—La plus épatante découverte du jour est la Bière Frontenac Export! Elle fait manger davantage et jouir davantage de ce que l'on mange.

**APPÉTIT AUGMENTÉ—DIGESTION AMÉLIORÉE
—RÉSULTAT: MEILLEURE SANTÉ**

Buvez-en à chaque repas et bénéficiez, comme des milliers d'autres, de ses salutaires effets: votre organisme sera entièrement renoué.

Elle goûte si bon, d'ailleurs—c'est le clou du repas—et une bouteille prise avant le coucher vous assure une bonne nuit de sommeil.

Faites-en venir une caisse à la maison, ce soir—ce sera une révélation—car, vous savez, ce que je vous en ai dit n'est qu'une parcelle de la vérité.

No. 3

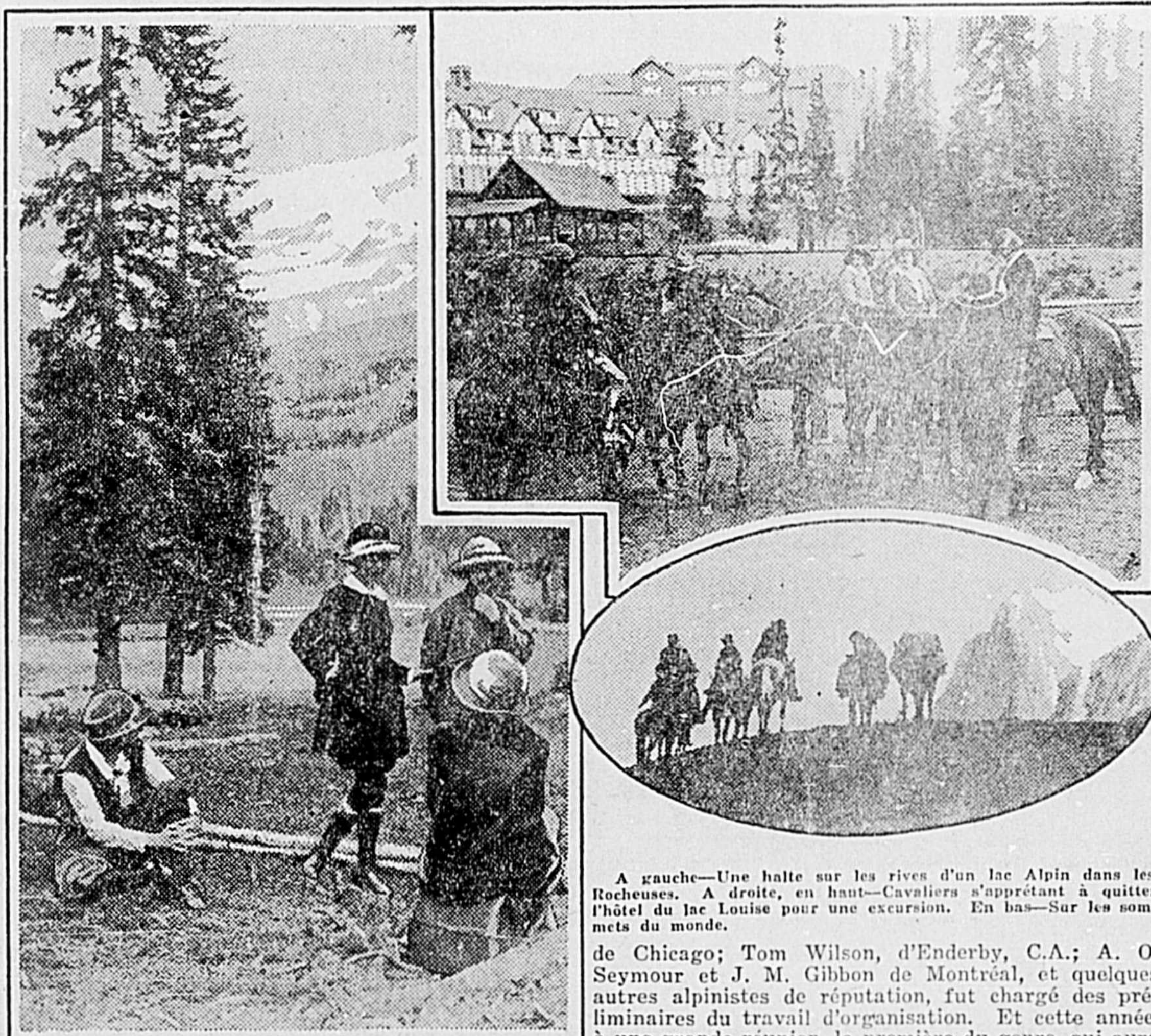
Forte Amère Frontenac Export Ale
VOUS DONNERA DU "PEP"!

Abonnez-vous à

L'ECHO DU ST-MAURICE

Les Cavaliers des Montagnes Rocheuses

Nouvelle association sportive en voie de formation



A gauche—Une halte sur les rives d'un lac Alpin dans les Rocheuses. A droite, en haut—Cavaliers s'apprêtant à quitter l'hôtel du lac Louise pour une excursion. En bas—Sur les sommets du monde.

de Chicago; Tom Wilson, d'Enderby, C.A.; A. O. Seymour et J. M. Gibbon de Montréal, et quelques autres alpinistes de réputation, fut chargé des préliminaires du travail d'organisation. Et cette année, à une grande réunion, la première du genre, qui aura lieu le 17 juillet dans la vallée Yoho, près de Field, C.A., on mettra la dernière main à l'organisation, on discutera des réformes à apporter et des suggestions qui seront faites et l'on établira la constitution définitive et permanente de l'association.

Dans une lettre circulaire que M. J. M. Gibbon, secrétaire honoraire du comité d'organisation adressait récemment à ceux que l'on voulait enrôler, il mentionnait comme buts principaux de la nouvelle association:

"D'encourager les excursions à cheval dans les montagnes Rocheuses; d'amener la création de nouveaux sentiers, ainsi que l'entretien de ceux déjà existants; d'encourager l'élevage des chevaux de selle, particulièrement l'élevage des chevaux pouvant supporter les grandes altitudes; de protéger les forêts contre les incendies et de conserver dans toute leur splendeur naturelle, nos parcs nationaux; de s'intéresser aux vieilles coutumes indiennes et aux traditions du passé; de préserver les sites historiques; de préparer et de mettre en circulation des cartes faisant connaître les sentiers qui donnent accès aux plus belles régions des Rocheuses et de temps à autre, de publier des travaux se rapportant à ces sentiers."

Une nouvelle organisation sportive qui groupera certainement un grand nombre de fervents de l'équitation en montagnes, est actuellement en voie de formation sous l'impulsion de quelques enthousiastes qui font, durant leurs vacances, leur passe-temps favori de ces longues randonnées à cheval à travers les régions les plus pittoresques des Rocheuses.

Dès l'été dernier, lors d'une excursion à dos de poney du côté de la chaîne Vermillion, dans la région de Banff, quelqu'un parmi un groupe d'alpinistes assis un soir autour du feu de bivouac, suggéra l'idée de fonder une association qui réunirait tous les amateurs d'équitation alpestre et qui s'appellerait "Les Cavaliers des Montagnes Rocheuses". La proposition fut reçue avec enthousiasme par tous ceux qui se trouvaient présents et il fut résolu que l'on se mettrait à l'oeuvre sans tarder pour asseoir la nouvelle association sur des bases solides.

Un premier comité temporaire composé du colonel W. W. Foster de Vancouver, président du Club Alpin du Canada; du colonel P. A. Moore de Banff; de M.M. H. B. Clow, président de la Cie Rand McNally

Distance
de
MONTREAL
108
MILLES



"Au Cœur de la Gatineau"

Hull-

Hull, P.Q., ville jumelle de la Capitale du Canada, compte 28,00 habitants; elle possède des pouvoirs d'eau illimités, est située sur la rivière Ottawa, près de l'endroit où la rivière Gatineau y déverse un bois précieux, venant de forêts situées à des centaines de milles de distance.

L'industrie du bois en fait ainsi un centre important, avec sa manufacture d'allumettes, la plus vieille et la plus considérable du Canada, et autres industries similaires.

La ville est reliée à Ottawa par un pont suspendu au-dessus de la rivière Ottawa qui plonge à cet endroit dans les eaux d'un bassin profond, spectacle des plus pittoresques.

C'est à Hull que des milliers de citoyens du prohibitionniste Ontario vont étancher leur soif avec un verre de DOW OLD STOCK ALE, cette bière mousseuse et satisfaisante qui est en même temps si hautement appréciée par toute la population de cette florissante cité.



Dow
Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

M. le Notaire Ricard à son dernier Repos

Imposantes Funérailles faites au député de Saint-Maurice

Les funérailles de notre député, mort en de si tragiques circonstances, ont eu lieu lundi dernier, en l'église de St-Marc, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Ses concitoyens, de même qu'un grand nombre de ses électeurs, avaient tenu à payer un suprême tribut à celui qui fut leur député pendant quatre ans.

L'église était beaucoup trop petite pour contenir la foule qui se pressait à la suite de la dépouille mortelle du regretté défunt.

Le gouvernement était représenté par l'Hon. Antonin Galipeault.

L'Hon. Jacques Bureau, Ministre des Douanes et de l'Acise et député de ce comté à la Chambre Fédérale, faisait partie de l'imposant cortège, de même que plusieurs députés, au nombre desquels nous avons remarqué M. L. P. Mercier, député de Trois-Rivières et M. Bruno Bordeleau, député de Champlain.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Raphaël Gélinas, curé de Proulxville et ancien curé de St-Marc de Shawinigan et cousin du défunt.

Après cette première cérémonie funèbre, la dépouille mortelle de feu le Notaire Ricard fut transportée à St-Barnabé, paroisse natale du défunt où elle fut inhumée mardi matin après un autre service célébré en l'église paroissiale.

Une centaine d'automobiles formaient le cortège entre Shawinigan et St-Barnabé. C'était des plus imposants.

Cette impressionnante cérémonie ferme à jamais la carrière de cet homme mort dans la fleur de l'âge et qui avait choisi la vie publique comme carrière.

Le rôle qu'il a joué dans notre politique locale pourra être diversement jugé. Mais la terre qui recouvre cette tombe est encore trop fraîche pour permettre à l'histoire de juger d'une manière impartiale sa carrière.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le notaire Ricard était un rude travailleur, un homme déterminé et énergique.

Nous déplorons sincèrement le terrible accident qui l'a arraché si cruellement et si prématurément à l'affection des siens et nous réitérons à sa famille l'expression de nos sympathies les plus vives.

Travaux en Perspective à Grand'Mère

Le Conseil songe à lancer un Emprunt pour travaux Permanents

Il est possible qu'à la prochaine séance du Conseil de ville de Grand'Mère, un règlement soit soumis pour un emprunt destiné à certains travaux permanents dans la ville.

Travaux d'égouts, de pavages, prolongation de rues et améliorations générales.

Il est d'abord question de paver et peut-être d'élargir la rue St-Louis qui a grandement besoin d'être pavée et qui réclame impérieusement d'être élargie.

La rue St-Maurice qui est l'une des artères les plus fréquentées de la ville parce qu'elle conduit à la gare du Canadien National ne peut guère plus demeurer dans l'état où elle est actuellement.

Cette rue est une disgrâce pour la ville et la plus mauvaise réclame que Grand'Mère puisse se faire auprès des étrangers et du public voyageur qui y passe en arrivant.

La rue St-Maurice devra donc être pavée sur tout son parcours, depuis la côte jusqu'à la rue St-Catherine.

Un bon pavage en macadam bitumineux bien fait serait bon pour bien longtemps pourvu qu'on l'entretienne et cette entreprise ne devrait pas coûter plus de \$10,000.

Le prolongement de la rue St-Pierre est aussi une question que le conseil devra résoudre. Cette rue, d'après les plans que l'on a esquissés se continuerait jusqu'au Canadien National, évi-

tant au gros trafic l'obligation de uasser par la côte actuelle qui est très raide.

Certains travaux d'égouts seraient nécessités par ces pavages.

On nous dit que le conseil est favorable à ces travaux. Nous ne croyons pas que personne ne s'y objecte et si un règlement est soumis à cette fin, il a toute la chance d'être bien reçu des contribuables.

La Compagnie Laurentide qui est pour beaucoup quand il s'agit de passer un règlement d'emprunt ne serait pas opposée à ces travaux, croyons-nous, quoiqu'elle ait bien peu de confiance dans le conseil actuel. Mais la Laurentide est en faveur de tout ce qui est nécessaire et tout ce qui peut relever la ville de Grand'Mère.

Nous avons donc toute raison de croire qu'elle serait favorable à ces travaux.

Ce que vaut la parole de Guibord, Trottier & Co.

Les agissements d'une clique d'irresponsables

Les rares curieux qui assistent encore aux séances du Conseil de ville de Grand'Mère, présidée par le fiston à Médée Guibord en voient de belles de temps à autres.

Il y a quelque temps, le maire, en payant son fauteuil et les frais encourus, avait dit: "On aurait dû payer le compte sans se laisser poursuivre. Mais quand nous avons pris les rênes nous avons peu d'expérience et parfois nous avons agi légèrement. Nous allons éviter cela à l'avenir."

Et les gens se disaient: "Il est possible que ces forcénés s'améliorent." On l'espérait pour le plus grand bien et pour l'honneur de la ville de Grand'Mère.

Mais cette déclaration du maire pas plus que celle de ses acolyte n'était sincère. Et pendant qu'il s'exprimait ainsi, il songeait à d'autres platitudes à commettre.

On ne met pas de cervelle, ni de jugement, ni de bonne foi à quelqu'un qui n'en a pas.

Ces têtes fêlées ne peuvent se raccommorder!

Un autre fait qui va illustrer la mauvaise foi de ces hommes, c'est l'incident se rapportant aux Chevaliers de Colomb et qui a permis au Gérant de la ville, M. Henri Ortiz, de tanser de la plus cinglante façon ces hommes sans honneurs et sans parole, ces hommes indignes à tous les points de vue d'occuper une charge publique, soit comme maire, soit comme échevin d'une ville.

Il y a quelques semaines, les Chevaliers de Colomb faisaient une demande au conseil pour avoir une certaine quantité de pierre, à la carrière municipale, ainsi que l'usage du rouleau à vapeur et du camion.

Les Chevaliers ayant obtenu un terrain de la Laurentide, près du manège des Zouaves, voulaient pour leur usage et celui de leurs familles, ce qui représente environ 1500 personnes dans la ville, construire un jeu de tennis, qui eût procuré un amusement à une notable partie de la population.

L'affaire exposée, la demande fut accordée à l'unanimité du conseil.

À la séance suivante, une demande semblable fut faite au conseil par la Commission Scolaire dans le but de fournir un jeu de tennis pour les petites filles de l'externat.

L'échevin Grondin proposa que cette demande fut acceptée et elle le fut unanimement.

Tout était bien jusque-là. Mais l'échevin Trottier était très occupé à copier une résolution que lui avait préparé le maire Guibord et entre temps, pendant son laborieux travail, toujours difficile pour un ignorant, il criait: "Attendez! Attendez! j'ai une motion à faire. J'ai voté pour donner de la pierre aux Chevaliers, mais après y avoir pensé, je pense qu'on est mieux de la leur ôter."

Et difficilement il accorcha de sa résolution qui demandait de rescinder la résolution de la séance précédente.

L'échevin Grondin eut beau protester et le Gérant de même, démontrant l'injustice sans nom que l'on commettait, exposant que les Chevaliers avaient commencé leur travaux, sur la foi de cette résolution, rien n'y fit. La clique dévota, comme la chose lui est arrivée tant de fois depuis un an.

Quelle a été la cause de cette volte-face odieuse et déshonorante pour ceux qui en ont été les auteurs?

Mystère! Est-ce un ordre de Doxie, du Père Pierre Neault ou du Comité des Citoyens?

Ou encore, est-ce pour faire plaisir à la Commission Scolaire qui est composée d'admirateurs fervents du Dr. Guibord?

A tout événement, cet acte de boches, qui consiste à déchirer des résolutions comme de simples chiffons de papier, est bien digne du triste trio qui administre la ville.

Aucune raison valable n'a pu être donnée pour justifier cette vilaine action. L'échevin Lafond a bien tenté une explication mais elle était si boiteuse qu'elle ne pouvait pas tenir debout.

"Le terrain occupé par les Chevaliers n'a été que prêté et non pas donné par la Laurentide. S'il arrivait que la Compagnie, quand le jeu de tennis sera construit, en reprenne possession comme la chose est déjà arrivée pour le terrain de Base-Ball, on se trouverait à avoir fait toutes ces améliorations pour eux."

Or, pour ce qui est du terrain de Base-Ball, la Compagnie n'a pris personne par surprise. Elle avait prêté le terrain, avec l'entente écrite qu'elle le reprendrait quand elle en aurait besoin, pourvu qu'elle rembourse la ville des améliorations que celle-ci y aurait faites.

Et elle a payé à la Corporation de Grand'Mère plus de trois mille dollars quand elle voulait reprendre son terrain.

Mais ça n'a pas empêché l'échevin Lafond de seconder la proposition idiote de son collègue Trottier.

Ils avaient reçu un ordre. Il leur fallait obéir!

Le public sérieux et intelligent se demande s'il va subir pendant trois autres années l'humiliation d'être administrée par cette clique de propres à rien!

Le maire Guibord n'est pas qualifié. Les propriétés qui sont en son nom appartiennent en réalité à Doxie.

L'échevin Trottier n'a payé ses hypothèques que la veille de sa mise en nomination. Il n'était pas éligible et tous deux usurpent une charge qu'ils n'ont pas le droit d'occuper.

Est-ce qu'un citoyen désireux de débarrasser sa ville de ce joug odieux, de cette administration qui la discrédite, ne prendra pas la procédure nécessaire pour faire sauter ces êtres nuisibles?

La reconnaissance populaire ira à celui qui entreprendra cette tâche éminemment louable.

Accident

Un grave accident est arrivé il y a quelques jours à un enfant du nom de Dufault, âgé de 10 ans, et demeurant sur la rue Ross, à Grand'Mère.

Un fil du système d'éclairage électrique municipal ayant été brisé, l'extrémité touchait le sol.

Le jeune Dufault qui jouait près de cet endroit avec de petits compagnons, commis l'imprudence de toucher au fil. Il reçut le terrible choc de 2,200 volts et perdit connaissance.

Il avait une main brûlée et une profonde brûlure à la tête. Transporté à l'hôpital, il ne reprit connaissance que le lendemain. On crut qu'il allait succomber, mais aujourd'hui il est en bonne voie de guérison.

La ville de Grand'Mère qui sous prétexte d'économie a négligé tous les services depuis un an, au point que les propriétés municipales menacent ruines, sera tenue responsable de cet accident.

L'Administration de la Cité de Shawinigan

Le rapport du gérant Valiquette pour le mois de mai contient les renseignements suivants:

Le revenu total pour les 11 premiers mois de l'année fiscale fut de \$225,057.37 tandis que les dépenses furent de \$220,122.88, faisant ainsi un solde au crédit de \$4,934.49. Le 30 avril le surplus était de \$658.69. Ceci comprend certaines réserves pour comptes acrus et dépréciation.

Le premier mai étant la date de l'échéance semi-annuelle pour l'intérêt et le rachat des obligations, il a été payé un montant de \$60,610 dont \$44,510 pour l'intérêt et \$16,100 pour le rachat des obligations des différents règlements. Le 30 mai la cité avait en banque et en caisse la somme de \$22,766.98.

Durant le mois il a été dépensé la somme de \$13,305.72 pour l'exécution de certains travaux prévus par le règlement d'emprunt. Les principaux travaux commencés furent la nouvelle conduite d'eau sur la 1ère Rue et le Broadway, le pavage de l'avenue Transmissio, les améliorations au parc et les améliorations à la côte de la Baie Shawinigan.

Les dépenses d'entretien et d'administration pendant le mois se sont montées à \$19,774.19, comparé à \$21,799.08 en avril et \$21,144.45 en mai précédent.

Le 19 mai, la cité de Shawinigan Falls a reçu la visite de Lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada. Il y eut réception officielle présidée par le maire et visite des institutions scolaires ainsi que certains points intéressants de la cité.

Durant le mois, 25 permis de construction ont été donnés pour une valeur de \$64,140.

Certains amendements furent faits au règlement de construction, le principal étant le fait d'autoriser la construction de hangars ou autres dépendances dans le district "A" avec permission de couvrir ces dépendances avec des matériaux combustibles.

Le département de la police a répondu aux appels suivants: 64 appels sans arrestations; 12 personnes ivres conduites à domicile; 2 arrestations pour ivresse; 4 plaintes pour vol; 6 mandats d'arrestation; 1 enfant conduit à la réforme; 2 subpoenas signifiés; 7 mandats de perquisition; arrestation pour insulte aux passants et autres raisons.

Durant le mois la brigade du feu a répondu à 11 appels comme suit: 5 feux de cheminée, 2 pour causes inconnues; 2 tuyaux surchauffés; 1 poêle à l'huile surchauffé; 1 fausse alarme.

S'affaibissait de jour en jour

"Je suis maintenant au passage critique de la vie", écrit Mme. J. Mireault de Ste. Marie Salome. Que, "et suis sujette à des palpitations de coeur. Je m'affaiblis de jour en jour. Le Novoro du Dr. Pierre a restauré ma santé et ma force." Ce remède végétal expérimenté enrichit le sang et reconstruit le système entier. Ne le demandez pas dans les pharmacies. Écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

Notes Locales

Personnel

—M. Pierre Bellemare, de Yamachiche, était en notre ville lundi.

—L'Honorable Jacques Bureau et son gendre, M. le Dr. Buisson, étaient à Shawinigan Falls lundi pour assister aux funérailles du député Ricard.

—M. Therriault, député de l'Islet, était en ville au commencement de la semaine.

—M. et Mme J. Massé, de Grand'Mère, était en notre ville ces jours derniers.

—M. Hubert Biermans doit quitter notre ville vers le 15 juillet pour un voyage en Europe.

Lisez Tous
L'Echo du St-Maurice

"La Soeur Blanche"

Ce grand drame de l'écran obtient un grand succès à Grand'Mère

A Shawinigan le 11 et 12 juillet

Dimanche, lundi et mardi derniers, on a donné à l'Olympia de Grand'Mère, le magnifique drame intitulé: "The White Sister."

La réclame que l'on avait faite autour de cette pièce était bien méritée. C'est une des plus belles productions, une des plus saisissantes que l'on puisse imaginer.

"La Soeur Blanche" a fait salle comble à chaque représentation. Un grand nombre de personnes y sont allées deux fois.

La musique si belle qui accompagne ce drame palpitant, a été exécutée d'une façon magistrale

par l'orchestre sous l'habile direction de M. J. Massé.

On nous annonce que la "Soeur Blanche" sera donnée en notre ville, les 11 et 12 juillet courant, au Théâtre Auditorium.

C'est une aubaine que les citoyens de Shawinigan Falls ne devront pas manquer.

Le Jeu de Tennis des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb de Grand'Mère, en dépit de la conduite mesquine et inqualifiable du maire et des échevins Trottier et Lafond, continuent la construction de leurs jeux de tennis.

En apprenant la conduite du conseil, la Laurentide, toujours généreuse, a décidé de fournir la pierre et les machines nécessaires à ces travaux et ce gratuitement.

DEPUIS LONGTEMPS ON DEMANDAIT UN MEILLEUR PRIX POUR LE CIMENT LE VOILA !

Le surplus de production du ciment a pour suite une grande réduction dans le prix du manufacturier. Il nous fait plaisir de faire profiter nos clients de cette baisse 35c par baril. C'est le bon temps d'acheter ce que vous avez besoin, car le nouveau prix est maintenant en vigueur. Nous vendons aussi matériaux de construction de toutes sortes.

SPECIALITE : Bois de la Colombie.

LA CIE de BOIS et CHARBON
SHAWINIGAN FALLS P. Q. Tel. 398

R. D. OUELLETTE O.O.D.

OPTICIEN SPECIALISTE

Examen des yeux comme dans les Hopitaux de Paris. Nos verres sont fabriqués dans notre laboratoire

JOURS DE BUREAU

Du LUNDI MIDI au JEUDI MIDI

47, 4^{ème} Rue, Shawinigan Falls

La Banque Provinciale Du Canada

Ouvrira ses portes à Shawinigan Falls

SAMEDI, 5 JUILLET

Ses bureaux seront situés dans le bloc

GUILMETTE

Coin 5^e Rue et Avenue Mercier

VOISIN DE T. N. NORMAND)

TAXI

Nouveau Système de Taxi, établi à Grand'Mère par

DANIAS GRENIER

Bons chars confortables, ouverts et fermes à la disposition du public.

Pour tout voyage en Ville et à longue distance, téléphonez au

NO. 33

HOTEL FRONTENAC GRAND'MERE
Tarif tres modere. Service de premiere classe

TEL. BELL 333

LE SOIR :

Heures de Bureau :
9 hrs. A. M. à 5 P. M.

Lundi, Mercredi et Vendredi
de 7 à 8 Heures

Dr J. R. HEBERT, D.D.S., L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE

Spécialité: Extractions des dents et des nerfs dentaires absolument sans douleur

Seul possesseur de l'Alcaline 71, Ave. de la STATION

Votre Poche



servant de banque a de nombreux avantages.

L'argent qu'elle contient se dépense pour des riens ou peut se perdre ou être volé.

Des dépôts hebdomadaires dans notre Caisse d'Épargne s'accumulent rapidement.

Les petits ou les gros comptes sont les bienvenus.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital Payé \$20,000,000

Fonds de Réserve \$20,000,000

Succursale de Shawinigan Falls D. R. Wilson, Gérant